

NOTAS ECONÓMICAS

3

ROBERT BOYER LES CAPITALISMES VERS LE XXI^{ème} SIÈCLE (I)

PAULINO TEIXEIRA TAX DISTORTIONS AND THE INTER-INDUSTRY WAGE STRUCTURE

ADELINO FORTUNATO ESTRUTURAS DE MERCADO, INOVAÇÃO TECNOLÓGICA E PODER DE MONOPÓLIO

MARGARIDA ANTUNES A COORDENAÇÃO INTERNACIONAL DE POLÍTICAS MACROECONÓMICAS

MARIA DE FÁTIMA PINHO/JOSÉ COSTA AS FUNÇÕES PREÇO-HEDÓNICAS NO MERCADO DE HABITAÇÃO

JOÃO ARRISCADO NUNES A POÉTICA E A POLÍTICA DA CIÊNCIA ECONÓMICA

REVISTA DA FACULDADE DE ECONOMIA DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA



Les Capitalismes vers le XXIème Siècle. Des transformations majeures en quête de théories (I) *

Robert Boyer CEPREMAP, CNRS, EHESS

resumo

Este texto é a primeira parte (a segunda será publicada no próximo número de *Notas Económicas*) de um trabalho que nos dá uma medida excepcionalmente actualizada da “visão” global da escola da regulação sobre as economias contemporâneas. Para além da apresentação, que se faz na secção III, do “estado da arte” da perspectiva regulacionista, construída ao longo de mais de duas décadas, e que hoje sublinha particularmente a sua intuição da dimensão institucional dos processos económicos, o artigo oferece-nos, desde já, dois outros desenvolvimentos da agenda de investigação do autor: um confronto teórico com a perspectiva neo-clássica e uma actualização da caracterização do funcionamento das economias nos anos oitenta. A segunda parte centrar-se-á numa perspectiva da economia mundial e na conclusão do debate teórico acerca das visões da economia.

resumé / abstract

Ce texte est la première moitié (la seconde sera publiée dans le prochain numéro de *Notas Económicas*) d'un article qui nous fournit une perspective actualisée de la vision globale que porte la théorie de la régulation sur les économies contemporaines. Au delà de la présentation, faite dans la section III, de la situation présente de la théorie de la régulation, constituée au long de plus de 20 années, et qui aujourd'hui démontre son intuition de la dimension institutionnelle des mécanismes économiques, l'article nous annonce dès maintenant deux axes de développement déjà inscrits à l'agenda de recherche de l'auteur: une confrontation théorique avec la perspective néo-classique et une actualisation de la caractérisation du fonctionnement des économies des années 80.

La seconde partie sera centrée autour d'une prospective de l'économie mondiale et la conclusion du débat théorique relatif aux visions économiques.

This text corresponds to the first four sections (the remaining sections will be published in the next issue of *Notas Económicas*) of an article that provides an exceptionally recent global “vision” of the regulation school on contemporary economies. Beyond the presentation made in section III of the present state of the regulation theory, which took form during the past two decades and today stresses mainly the institutional character of economic processes, this article offers two other developments of the author's research agenda: the theoretical confrontation with the neoclassical point of view and an up-to-date characterisation of the operation of the economies in the 80's. The second part (forthcoming) will be centered on a prospect of the world economy and the concluding debate about the different economic visions.

* Ce texte correspond aux quatre premières sections du développement d'une communication présentée dans le cadre des journées organisées pour le vingtième anniversaire de la Faculté d'Economie de l'Université de Coimbra sur le thème *A Economia e a Sociedade na viragem do século*, 28-29 Avril 1993.

I — Changements structurels et théories économiques: le grand écart des années 90



Au milieu des années quatre-vingt dix, il est de plus en plus difficile de rejeter une hypothèse, longtemps récusée: les économies capitalistes contemporaines et le système international qui les relie connaissent des transformations majeures, qui prennent en porte à faux la plupart, si ce n'est la totalité, des constructions théoriques, anciennes comme modernes, techniquement sophistiquées mais aussi plus qualitatives. En effet, depuis une décennie, les événements majeurs et surprises se sont succédés à un rythme rapide. Des crises financières se sont répétées sans déclencher de dépression analogue à celle de l'entre-deux-guerres, les économies réputées socialistes se sont effondrées mais rencontrent d'extrêmes difficultés à établir un marché et une démocratie. La durée et l'ampleur atypiques de la récession initiée après la guerre du Golfe ont multiplié les tensions dans les relations internationales, alors que l'on observe à nouveau une désynchronisation des conjonctures entre Amérique du Nord, Japon et Europe. De nouveaux pays industriels connaissent un essor et un dynamisme assez inattendus, mais des continents entiers (Afrique,...) se trouvent déconnectés du mouvement général de l'économie mondiale.

Last but not least, les orthodoxies en matière de politique économique ont volé en éclats: le monétarisme qui avait remplacé le keynésianisme cède un temps la place à l'école de l'offre... puis s'épanouit une nouvelle école classique qui est plus préoccupée de la pureté de ses fondements microéconomiques que de la pertinence de ses analyses empiriques. Le recours à l'Etat pour stabiliser les évolutions macroéconomiques cède la place à la croyance au pouvoir autorégulateur des marchés. Pourtant, les dérèglementations intervenues sur les marchés financiers, les mesures de flexibilisation du marché du travail et la libéralisation des échanges internationaux, n'ont pas apporté les résultats attendus. Des crises de change viennent périodiquement brouiller les vues sur l'avenir, en 1994 le chômage atteint en Europe des niveaux sans précédent depuis les années trente et il résiste à la quasi-totalité des thérapies, pourtant nombreuses, qui ont été expérimentées tout au long des années quatre-vingt. Enfin, la constitution du marché unique européen tarde à livrer l'accélération de la croissance et du niveau de vie qui était attendue en 1985. La récession de 1992-1993 creuse des déficits publics et suscite la perplexité des gouvernements comme des experts tiraillés entre l'acceptation de stabilisateurs automatiques de type keynésien et la vigilance des marchés financiers prompts à exprimer leur défiance à l'égard de la crédibilité des politiques économiques nationales.

Si la crise des années trente avait suscité l'émergence de la macroéconomie keynésienne comme critique et exception à la théorie économique classique, la période contemporaine enregistre au contraire un retour en force des principes et des outils de la microéconomie, y compris dans le domaine de la politique économique. A l'époque, l'effort de John-Maynard Keynes visait à fournir une théorie qui rende compte des faits stylisés de l'entre-deux-guerres: existence et persistance d'un chômage involontaire, instabilité de certaines configurations des marchés financiers, tendance à la stagnation des économies capitalistes arrivées à maturation. Dans ce but, l'économiste de Cambridge s'attachait à prendre en compte certaines caractéristiques institutionnelles majeures de son époque: rôle des syndicats, plus grande volatilité des marchés d'actifs financiers que des marchés des produits et du travail, conséquences des vues sur l'avenir en matière d'investissement. Mais l'une des faiblesses de la Théorie Générale fut sans doute de ne point fournir de programme de recherche, livrant une microéconomie de la décision en situation d'incertitude qui soit adaptée à sa théorie macroéconomique (Favereau, 1985; 1988).

De ce fait, la construction keynésienne a été victime tout autant de l'érosion de l'efficacité des politiques de réglages conjoncturels fins que de l'effort systématique des théoriciens en vue de trouver des bases microéconomiques à la macroéconomie. Si un temps la théorie du déséquilibre permet de distinguer une variété de régimes (chômage classique, chômage keynésien, inflation réprimée), dans un second temps, l'hypothèse de prix fixes ne s'avère guère tenable, de sorte que la majorité des économistes se tournent vers une sophistication et un enrichissement de la théorie microéconomique standard pour expliquer l'inflation, le chômage, la variabilité des taux de



change. En conséquence, le programme de recherche central des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix semble avoir été une réhabilitation de l'homo-œconomicus, sous une forme encore plus ambitieuse que par le passé et son extension à de nouveaux champs d'application.

Dans une multitude de domaines, dont la macroéconomie classique, se retrouvent trois hypothèses centrales. D'abord, les agents sont supposés pleinement rationnels dans leurs décisions de courte comme de longue période: le recours à la fiction de l'agent représentatif permet de déployer au plan macroéconomique toutes les propriétés de programmes optimaux essentiellement microéconomiques. Ensuite, les anticipations qui étaient adaptatives ou imparfaites dans la macroéconomie d'inspiration keynésienne deviennent rationnelles au sens où, aux aléas près, les agents finissent par connaître le vrai modèle de l'économie. La combinaison des deux précédentes hypothèses exclut tout changement structurel: même si les modèles sont dynamiques, les processus qui les engendrent sont stationnaires... et a priori invariants dans l'espace et dans le temps. Enfin, le marché est supposé être la seule institution économique disponible pour rendre compatible un ensemble de stratégies décentralisées. Les interventions de l'Etat ne peuvent donc introduire que des perturbations préjudiciables au bien-être et à la stabilité macroéconomique.

Il n'est pas surprenant que l'usage de ces théories livre certaines intuitions parfois profondes, souvent superficielles, voire fausses quant aux évolutions majeures des quinze dernières années. Le chômage ne peut être que volontaire et le résultat d'une substitution intertemporelle entre travail, loisir et consommation: voilà qui surprendra le chômeur de longue durée et n'aidera pas beaucoup les gouvernements dans leur recherche de politiques anti-chômage! De même, comment expliquer que tous les agents économiques connaissent le vrai modèle de l'économie... alors que les mieux informés des financiers et des économistes sont toujours à sa recherche, tant les institutions économiques et les formes d'organisation ont changé au cours des deux dernières décennies. Enfin n'est-il pas paradoxal que les économies jusqu'à présent les plus performantes (le Japon, les quatre dragons de l'Asie du Sud-Est, l'Allemagne jusqu'en 1989) ne soient pas celles dans lesquelles le marché est la forme d'organisation canonique?

Bref, les instruments de l'analyse économique moderne débouchent sur une élégante mathématique sociale, plus que sur l'équivalent d'une physique sociale dont les gouvernements n'auraient qu'à dériver les conséquences pratiques, le conseiller du prince étant alors l'équivalent de l'ingénieur par rapport au physicien. Certes, l'essor des techniques économétriques, la multiplication des bases de données, pourraient laisser penser qu'une autre partie de la profession des économistes met en œuvre le programme popperien de test, ou plus exactement de falsification des constructions élaborées par les théoriciens. Hélas, rarissimes sont les études économétriques appliquées qui osent rejeter telle ou telle théorie tant les hypothèses adjointes introduisent une série de ceintures protectrices. D'ailleurs le calibrage et les simulations tendent à remplacer l'exercice beaucoup plus exigeant qui était demandé aux modèles macroéconométriques d'inspiration keynésienne. Ironiquement, ces derniers continuent à incorporer plus de "vérités empiriques" que les théories alternatives qui n'ont souvent pour elles que la force d'une dérivation rigoureuse de l'axiomatique.

Dès lors, le présent article propose un rapide panorama de l'état présent de la théorie macroéconomique et il s'attache à montrer que la piètre qualité de ses prédictions et recommandations de politique économique n'est pas un accident mais la conséquence des hypothèses fondatrices mêmes (Section II). Mais cette configuration intellectuelle n'est pas une fatalité car des approches alternatives ne sont pas inconcevables: depuis deux décennies, la théorie de la régulation s'est proposée d'élaborer un ensemble de notions, de méthodes et de modèles dont les résultats permettent d'éclairer les enjeux les plus fondamentaux de la période contemporaine (Section III). En effet, des études historiques de longue période qui cernent les déterminants des changements institutionnels et technologiques (section IV), il est possible de tirer des interprétations et des lignes directrices concernant les trajectoires nationales et l'évolution d'un système international (Section V). Cependant, ce programme de recherche est loin d'être achevé, d'autant plus qu'il est, par nature, en retard par rapport aux grandes transformations porteuses d'avenir (Section VI).

II - Les quatre paradoxes des recherches contemporaines



La professionnalisation de la recherche, le nombre sans précédent d'économistes, l'application du principe de la division du travail intellectuel entre théoriciens, économètres, statisticiens, modélisateurs, prévisionnistes, conseillers des gouvernements, consultants, la grande sophistication des outils disponibles, la multiplication des observations empiriques, tous ces facteurs devraient a priori induire une pertinence de plus en plus achevée de l'analyse économique par rapport aux problèmes contemporains. Il semblerait qu'hélas, les résultats obtenus ne soient pas à la hauteur de la multiplicité, diversité et persévérance des efforts déployés par les économistes.

En premier lieu, aucune des grandes théories ne parvient à expliquer les sept faits stylisés qui caractérisent les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix (Tableau 1). Si les approches monétaristes visaient à expliquer l'inflation, la nouvelle théorie classique s'attache à rendre compte des cycles économiques, souvent ou parfois en l'absence même de chocs monétaires. Parmi les théories qui étudient la dynamique, malgré des avancées dans la théorie des systèmes non linéaires, la théorie de la croissance endogène demeure séparée de celle des cycles endogènes, à quelques rares exceptions près. En second lieu, ces théories donnent d'un même phénomène des interprétations souvent contradictoires entre lesquelles il est parfois difficile de discriminer: la rigidité des salaires est-elle liée à la présence de syndicats ou correspond-elle à l'intérêt bien compris d'entreprises optimisant leurs coûts de production, comme l'avancent les théories du salaire d'efficience? Enfin, ces diverses théories n'ont pas fait l'objet de tests systématiques car elles ne correspondent pas à un ensemble d'hypothèses emboîtées qui seraient testables selon une démarche pleinement assurée et particulièrement discriminante. Les tests sont souvent partiels et ne conduisent que trop rarement au rejet du modèle, sans doute parce qu'ils ne font que mettre à l'épreuve un ensemble complexe d'hypothèses de portée et de degrés fort inégales.

De façon plus précise, quatre interrogations majeures ressortent d'une brève revue de littérature des théories macroéconomiques actuelles.

1. Une science économique axiomatique, faiblement prédictive

On le sait il est particulièrement difficile de faire des expériences contrôlées du type de celles auxquelles procèdent les sciences de la nature et du vivant. On pourrait certes rechercher dans le temps et l'espace des configurations ressemblant à celles que l'on entend analyser pour la période contemporaine, mais il n'est pas sûr qu'une telle stratégie réussisse en général, car la clause "*toutes conditions égales par ailleurs*" est particulièrement difficile à remplir. Aussi, les économistes préfèrent-ils construire des modèles théoriques et comparer dans quelle mesure tel ou tel phénomène dérive d'une hypothèse particulière: ce serait la seule expérience de laboratoire accessible aux économistes (Favereau 1994). La pratique systématique de cette discipline a introduit rigueur, précision et une certaine cumulativité des méthodes et outils maîtrisables par l'économiste.

Cependant, les théoriciens contemporains sont loin de s'accorder sur la structure du modèle de base à partir de laquelle il conviendrait d'explorer une série de particularisations. A l'opposé de la vocation unitaire du modèle d'équilibre général, il ressort que la multiplication des hypothèses concernant les asymétries d'information, l'incomplétude des marchés, la concurrence imparfaite, les rendements et plus encore le caractère paramétrique ou stratégique des comportements conduit à autant de théories qui bien que portant sur des domaines identiques ou voisins, ne sont comparables qu'à travers les conclusions qu'on en tire et non pas les hypothèses fondatrices (Figure 1). Du fait des limites de l'économétrie face à cet échec de l'hypothèse et de modèles, les théoriciens ont privilégié la cohérence logique, la volonté d'explication des phénomènes contemporains demeurant présente mais seconde.

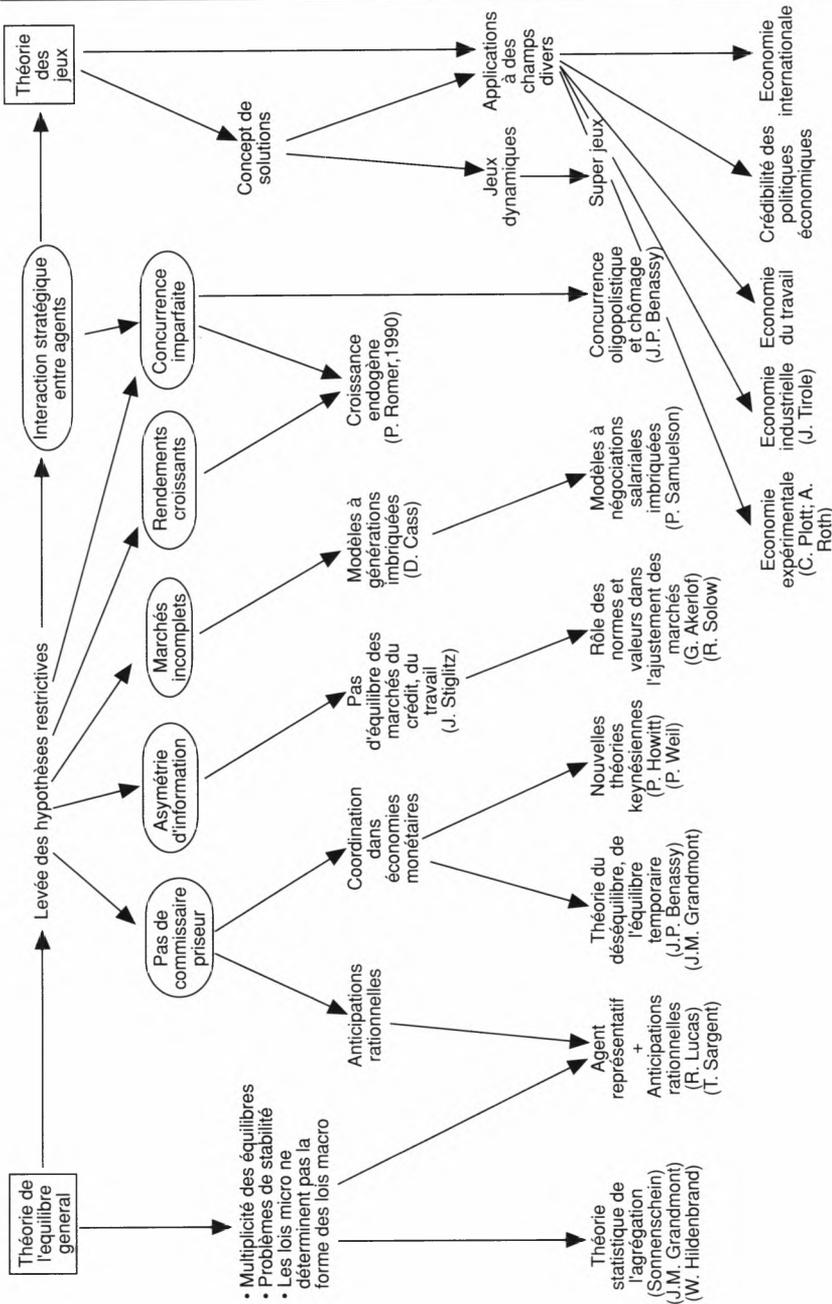
D'où un premier paradoxe, souligné par des épistémologues de l'économie (Rosenberg, 1992). Alors que dans les années cinquante et soixante, les économistes — tout particulièrement les macroéconomètres — nourrissaient l'espoir de faire de l'économie une science expérimentale,



Tableau 1: Les recherches macroéconomiques contemporaines face aux faits stylisés des années soixante-dix et quatre-vingt

Théorie / Faits Stylisés	Keynesienne	Monétariste	Déséquilibré	Nouvelle Théorie Classique	Cycle Réel	Croissance Endogène	Nouvelle Théorie du Commerce International	Nouveaux Fondements Microéconomiques de la Macroéconomie
1. Accélération, ralentissement marqué, plus légère reprise de l'inflation	Explication bien que partielle	Oui Jusqu'au milieu des années quatre-vingt, plus après	Typologie des situations inflationnistes	Inflation cyclique, pas de stagnation	Pas de monnaie, donc pas d'inflation	Non car modèles réels	Non car modèles réels	A élaborer
2. Ralentissement de la croissance	Lié à la non coordination des politiques nationales	Non Neutralité de la monnaie	Indirectement via effect de la rentabilité sur l'investissement	Non	Non	Deviat expliquer une accélération	Possible pour un pays peu innovateur	Pas considéré
3. Paradoxe de la productivité	Partiel, avec modèle kaldorien	Non Exogénéité du changement technique	Pas traité	Pas considéré	Non Exogénéité de la productivité	Une tentative mais non convaincante	Pas évident mais possible	Possible, due à la faillite de coordination (RD, demande)
4. Rigidité du salaire réel	Seulement du salaire nominal	Eventuellement expliquées par le pouvoir de monopole des syndicats	Supposée, pas expliquée	Inertie du salaire nominal, pas réel car anticipations rationnelles	Non marchés concurrentiels	Non marchés concurrentiels	Possibilité de prise en compte mais pas d'explication	Due à des asymétries d'information et de pouvoir
5. Persistance du chômage	Due au pessimisme des vues sur l'avenir/ou concurrence extérieure	Idem, ou chômage transitoire	Seulement si rigidité des prix administrés économie concurrencée	Tout chômage est volontaire; seulement si succession de choix défavorables	Chômage volontaire d'équilibre	Non chez P. Romer Possible chez Aghion-Howitt	Possible (modèle à deux pays)	Possible à long terme, théorie de l'hystérésis
6. Polarisation des excédents et déficits extérieurs	Possible en économie ouverte	Explication monétaire de la balance des paiements	Possible, mais peu étudiée (P. Neary)	Modèles d'économie fermée	Economie fermée	Possible dans des modèles à deux pays	Dans modèles à deux pays	Pas encore explorée
7. Diversité des trajectoires nationales	Possible mais peu explorée	Limitée aux rythmes d'inflation	Possible, mais peu explorée	Pas ou peu étudié	Liée à l'histoire des chocs	Possible car équilibres multiples	L'histoire importe	Hystérésis

Figure 1: Les théories contemporaines: une particularisation de plus en plus grande d'hypothèses ad hoc





dans les années quatre-vingt, la partie la plus solide de la discipline appartient à l'équivalent d'une mathématique sociale: il convient de dériver de l'axiomatique des modèles bien formés à partir d'hypothèses dont le théoricien est maître et sur lesquelles il n'a pas à se justifier car elles définissent le champ de l'économie pure. Il n'est dès lors pas surprenant que la capacité prédictive des économistes ait été si médiocre tout au long des années quatre-vingt, la récession du début des années quatre-vingt-dix fournissant des exemples emblématiques d'erreurs générales et systématiques (OCDE, 1990 à 1993). Alors que la théorie des anticipations rationnelles est bâtie sur l'adage d'apparent bon sens selon lequel tout le monde ne peut se tromper tout le temps, les mieux informés des agents économiques — ce devrait être les économistes — ne sont pas parvenus à corriger leurs théories en fonction de leurs erreurs de prévision. Ils ont plutôt cherché à incorporer dans une théorie microéconomique étendue une multiplication d'hypothèses ad hoc, afin de pouvoir rendre compte d'une fraction souvent minime des faits stylisés propres à la période.

Ainsi, les théories du salaires d'efficience expliquent la rigidité du salaire réel et la possibilité du chômage mais pas la croissance ou les cycles. A contrario, les formalisations des cycles et/ou de la croissance endogène supposent un équilibre complet du marché du travail. Pour sa part, la nouvelle économie classique suppose tantôt que les chocs sont exclusivement monétaire, tantôt qu'ils ont trait à la technologie dans un monde sans illusion monétaires: on tente ainsi d'expliquer un même phénomène (les cycles économiques) par des hypothèses contradictoires qui ne seront elles-mêmes jamais justifiées ou testées. Quant aux raisons pour lesquelles les marchés ne parviennent pas à s'équilibrer, elles sont multiples et ont alimenté autant de branches de la recherche contemporaine, qui entretiennent de moins de relations au fur et à mesure que s'affinent les programmes respectifs (Figure 1).

Selon cette interprétation, les assez monumentales erreurs de prévision de la macroéconomie ne résulteraient pas de la "conjonction d'une série de hasards malheureux" — comme on l'avait supposé pour l'inflation dans les années soixante-dix — mais du succès même du programme de recherche de la nouvelle école classique: trouver des bases microéconomiques à une macroéconomie non keynésienne, qui dans certains cas serait même pré-keynésienne, au sens où elle ne répond pas aux objections que faisait la Théorie Générale à la vision optimiste de marchés partout et toujours autorégulateurs. La rigueur axiomatique et déductive ne dispense pas d'une discussion de la légitimité et/ou vraisemblance des hypothèses de base.

2. Le marché comme idéologie et non institution économique au pouvoir certain mais limité

En effet, un second paradoxe traverse la profession des économistes. On doit à Adam SMITH d'avoir mis au premier plan le marché comme mode de coordination fondamental et d'avoir fourni des justifications à la fois économiques et morales concernant son intérêt, par exemple comme facteur permmissif de la division du travail, donc du changement technique et de la croissance (Boyer; Schmeder, 1990). Deux siècles plus tard, cette tradition a débouché sur deux visions et programmes de recherche bien différents. D'un côté, des économistes ont pris pour hypothèse le caractère autorégulateur des marchés, seule institution efficace de coordination entre individus libres: le marché a été promu au rang d'idéologie, de norme et de valeur qu'il convient de diffuser partout, tout spécialement dans les pays du Tiers Monde et l'Europe de l'Est. Pour sa part, l'Etat ou les associations, et plus encore les syndicats, ne peuvent qu'introduire des dysfonctionnements par rapport à l'horlogerie si bien huilée du marché concurrentiel. Nul doute que les idées de F. Von Hayek (1973-1982) et de J.M. Buchanan (1975) ont inspiré les gouvernements des années quatre-vingt et légitimé leurs stratégies de privatisation et dérèglementation financière et sociale.

D'un autre côté, les économistes mathématiciens issus de la tradition walrassienne ont cherché à établir sous quelles conditions un équilibre de marché existait et correspondait à un optimum de Pareto. Il ressort du programme de recherche issu de G. Debreu (1959) que les hypothèses correspondantes sont beaucoup plus restrictives que ne le suppose la tradition littéraire...et surtout les tenants du marché comme alpha et oméga de l'économie. L'optimisme des idéologues doit être sérieusement révisé. Il suffit par exemple que les échanges soient réellement décentralisés et qu'ils ne passent pas par la fiction d'un commissaire priseur, pour que l'existence



d'un équilibre monétaire soit problématique, tout au moins dans le cas général. De même, lorsque la qualité des biens est incertaine, que l'information n'est pas également partagée entre les échangistes, apparaissent autant de pathologies dans lesquelles un équilibre de marché peut ne plus exister ou ne pas correspondre à un optimum pour l'économie tout entière. Similairement, l'existence de biens publics, d'effets externes positifs (l'innovation, l'éducation,...) ou négatifs (pollution, encombrement,...) suffit à dérégler la correspondance entre équilibre décentralisé et état efficace au sens de Pareto. Enfin, rien ne garantit que le marché préserve le maintien d'inégalités tolérables parmi les échangistes, puisqu'il peut exclure les plus pauvrement dotés...de sorte que dans une conception intégrée de l'économique et du social, un équilibre de marché peut entrer en conflit avec les principes d'équité, par ailleurs fondateurs et base cachées de l'acceptabilité du marché comme institution économique (Boyer, 1993b).

Ainsi, la méthodologie néo-classique, en l'occurrence celle de l'équilibre général, dément l'optimisme du néo-classicisme fondamentaliste qui voit dans le marché la seule institution efficace. D'où un paradoxe concernant les stratégies de "retour au marché" qui se sont déployées depuis quinze ans: si elles ont corrigé un certain nombre de dysfonctionnements associés aux formes institutionnelles héritées de l'après seconde guerre mondiale, elles ont aussi suscité des problèmes nouveaux et des déséquilibres qui manifestent que les marchés ne sont pas partout et toujours autorégulateurs. Le passage aux changes flexibles n'a par exemple pas réduit la fréquence ni l'ampleur des réajustements monétaires, bien au contraire. De même, la déréglementation financière a certes assoupli l'offre de capital pour les entreprises mais simultanément elle a alimenté des vagues de spéculation qui ont fini par brouiller les vues sur l'avenir des entreprises. Un bilan mesuré est particulièrement difficile à établir (Amable; Chatelain, 1993). Enfin, il n'est pas évident que l'assouplissement de la législation du travail, intervenu dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE ait eu les effets positifs attendus dans la lutte contre le chômage, dans certains cas même, les phénomènes d'exclusion s'en sont trouvés aggravés sans pour autant exercer l'effet modérateur attendu sur le salaire de ceux qui conservaient leur emploi.

Ainsi, l'économiste se devrait de tenir compte de cet enseignement majeur: le marché n'est pas le mécanisme d'allocation tout puissant, exclusif et universel comme on pouvait croire il y a deux décennies encore. Pour une fois, la théorie la plus rigoureuse et l'observation la plus quotidienne semblent s'accorder.

3. Réponse à des chocs aléatoires ou analyse des ressorts de la croissance?

Il est une troisième caractéristique des théories macroéconomiques contemporaines qui contraste avec le programme de recherche des années soixante. Sous l'impulsion de l'hypothèse d'anticipations rationnelles se sont développés divers modèles qui supposent que les agents économiques finissent par connaître le modèle exact qui régit leurs interactions: tout au plus, des chocs aléatoires, parfois qualifiés d'innovations, viennent-ils perturber leurs programmes d'optimisations intertemporelle. La théorie dite des cycles réels a popularisé cette conception de la macroéconomie: les tendances de long terme seraient fondamentalement exogènes, liées par exemple au changement technique et à la démographie, le seul problème étant alors d'examiner comment chaque économie réagit à la récurrence de chocs aléatoires plus ou moins corrélés au cours du temps.

Ce programme de recherche n'est pas sans mérite et a contribué à renouveler certaines questions de politique économique. Il n'est pourtant pas à la hauteur des phénomènes qu'il conviendrait d'expliquer. En premier lieu, dans ces théories le chômage est par nature volontaire, car la perfection des marchés interdit tout autre forme de sous emploi, en violation avec l'observation d'un chômage très largement involontaire, dans les années trente comme de nos jours. En second lieu, il ne suffit pas grâce au choix adéquat de paramètres de reproduire l'allure générale des fluctuations cycliques pour en inférer que tel est le modèle canonique qui devrait remplacer les analyses keynésiennes: beaucoup d'hypothèses auxiliaires, très largement ad hoc, c'est-à-dire non testées indépendamment de leurs conclusions, sont nécessaires pour reproduire même grossièrement les observations. Enfin et surtout, le sentier de croissance à long terme est supposé donné par ailleurs: l'hypothèse n'apparaissait pas trop gênante à l'époque d'une



croissance forte au voisinage du plein-emploi, elle devient beaucoup plus discutable à partir des années soixante-dix qui enregistrent une cassure relativement brutale du rythme de croissance de long terme. Au demeurant, il fallut du temps aux agents économiques pour se convaincre de la durabilité d'un tel ralentissement, de sorte que ces modèles qui supposent l'invariance du sentier de croissance à long terme sont mal armés pour rendre compte de la phase d'apprentissage d'un nouveau sentier, après rupture de certains paramètres fondamentaux de l'ancien.

Aussi n'est-il pas surprenant que, à partir du milieu des années quatre-vingt, les économistes s'intéressent à nouveau aux déterminants de la croissance endogène (Romer, 1986; 1990). Le progrès technique n'est plus considéré comme une pure variable aléatoire indépendante des stratégies des entreprises puisqu'il dérive au contraire des innovations de ces dernières en vue de capter des rentes d'oligopole. Dans la mesure où l'avancée des connaissances, l'éducation exercent des effets externes positifs, sous certaines conditions, le processus qui lie innovation et croissance peut s'avérer cumulatif et endogène au sens où c'est la conséquence au plan global de comportements rationnels à partir d'un environnement initialement statique. Le mérite est de réhabiliter quelques grands thèmes de l'économie du développement: possibilité d'une trappe de sous-développement, coexistence de sentiers de croissance divergents, impact de certaines politiques publiques sur le rythme de croissance à long terme (Lucas, 1988; 1993).

Pourtant, les nouveaux modèles proposés ne livrent pas encore d'interprétations qui fassent l'unanimité. D'une part, une multiplicité de mécanismes fort différents en pratique (effets externes des connaissances, éducation, course à la différenciation par la qualité, rôle des infrastructures publiques, etc...) convergent vers la même structure théorique, sans que des vérifications empiriques aient permis de démêler quels sont les plus importants de ces facteurs. D'autre part, ces facteurs à l'origine de la croissance endogène sont supposés invariants dans le temps et dans l'espace, de sorte que ces modèles, pas plus que ceux de cycles réels, ne livrent d'explications du ralentissement de la productivité globale des facteurs depuis 1973: les contre-chocs pétroliers auraient dû effacer l'impact négatif initial de l'augmentation du prix du pétrole, alors que le durcissement de la concurrence et l'intensification des dépenses de recherche et développement justifieraient un relèvement du sentier de croissance de long terme dans les années quatre-vingt-dix.

Faute de spécifier avec suffisamment de précision la configuration des systèmes socio-techniques, les modèles de croissance endogène s'avèrent de peu d'utilité pour interpréter une période de changements technologiques. Il est certes des exceptions: la formulation de certaines hypothèses schumpétériennes de destruction créatrice par l'innovation aide à comprendre pourquoi un excès d'innovations peut impliquer une obsolescence accélérée, du chômage et donc des résultats globaux défavorables (Aghion; Howitt, 1993). Pourtant, jamais on ne s'interroge sur les spécificités de la période contemporaine puisque ces mécanismes sont supposés généraux, car ils appartiennent au domaine de l'économie pure.

4. La nouvelle économie institutionnelle enrichit les analyses mais explique peu ou mal le changement

L'une des possibles raisons des échecs précédents tient à une insuffisante prise en compte des institutions économiques autres que le marché. En effet dans leur quasi-totalité, les recherches contemporaines supposent la perfection des marchés (théories du cycle réel, de la croissance endogène), tout particulièrement en matière de travail, d'où quelques difficultés à expliquer la persistance du chômage qui ne peut être que volontaire, alors que les évidences empiriques montrent la réalité et la généralité d'un chômage principalement involontaire. Lorsque, par contraste, de nouveaux keynésiens introduisent diverses imperfections (asymétrie d'information, aléa moral, sélection adverse,...), il est possible d'expliquer la persistance de certains déséquilibres, mais il est rare que l'on justifie l'importance empirique des imperfections ainsi introduites: sont-elles essentielles ou au contraire de second ordre? Aussi un décalage persiste-t-il entre les hypothèses retenues par le théoricien et les faits stylisés que dégage une observation raisonnée des institutions économiques (Tableau 2)? En stricte logique, la valeur prédictive de ces constructions s'en trouve affectée, car étant donné la complexité des interactions qui

Tableau 2: Les formes institutionnelles implicites aux recherches macroéconomiques contemporaines



Théorie Formes Institutionnelles	Keynesienne	Monétariste	Déséquilibre	Nouvelle Théorie Classique	Cycle Réel	Croissance Endogène	Nouvelle Théorie du Commerce International	Nouveaux Fondements Microéconomiques de la Macroéconomie
Travail	Pas de véritable marché du travail Rôle des syndicats	Concurrence pure et parfaite du marché du travail	La rigidité des prix et des salaires explique l'existence de rationnement	Marché concurrentiel	Equilibre, y compris intertemporel	Hypothèse de plein-emploi fréquente	Hypothèse de plein-emploi	Du fait d'asymétries d'information, pas d'équilibre automatique
Concurrence	Implicitement concurrence oligopolistique et taux de marge	Concurrence pure et parfaite	Possibilité de concurrence oligopolistique	Equilibre walrasien	Equilibre walrasien intertemporel	Parfaite sur le marché des biens	Concurrence imparfaite pour les biens nouveaux	Monopolistique ou oligopolistique
Monnaie/Crédit	Dans IS-LM, pas de crédit, offre et demande de monnaie, crédit chez les post-keynésiens	Création exogène de monnaie	La monnaie définit le numéraire, son offre est exogène	Exogénéité de l'offre de monnaie	Pas de monnaie	Pas de monnaie	Modèles réels	Marché du crédit et rationnement par les banques
Etat	Réglage fin de la conjoncture par la fiscalité et les dépenses	"Veuille de nuit": garant des contrats, de la propriété, du marché	Exogénéité de la politique économique et Etat du Bien-Etre	Incapacité à influencer l'équilibre à long terme Critère de crédibilité des politiques économiques	Etat minimal	Chargés de résorber l'écart entre rendements privé et social (ex. de la R.D.)	Gestionnaire des relations extérieures	Interventions en vue de compenser les failles du marché
International	1. Economie peu concurrencée 2. Stabilité du régime international	1. Explication monétaire de la balance des paiements 2. Automatisation des ajustements de change	1. Possibilité d'expansion à une économie ouverte 2. Peu de recherches sur l'international	1. Juxtaposition d'économies nationales 2. Pas ou peu étudié	1. Economie fermée 2. Pas étudié	1. Economie nationales fermées 2. Pas étudié	1. Du protectionnisme au libre échange 2. Ensemble de droits de douane	1. Economie fermée 2. Pas ou peu étudié



conduisent à la dynamique macroéconomique, il serait étonnant que l'on puisse dériver des conclusions justes d'une série de prémisses invalidées par l'observation directe. Sur ce point l'économie se sépare de la physique (Amable; Boyer; Lordon, 1993).

C'est ce contexte qui donne tout son intérêt à la nouvelle école institutionnelle qui, à la suite de R. Coase (1937), H. Simon (1951), O. Williamson (1985), se propose d'expliquer pourquoi coexistent une série d'institutions, d'organisations et de règles qui impliquent des mécanismes de coordination alternatifs au marché, dans certains cas plus efficaces. Franchissant une étape supplémentaire, D. North (1991) propose un système d'analyse dans lequel à leur tour les organisations économiques sont façonnées par le système d'incitations qu'impliquent, le droit, les interventions publiques et même l'ordre constitutionnel. De fait, l'observation empirique confirme que la richesse et la complémentarité des institutions économiques des pays développés font partie intégrante des déterminants de l'innovation technologique et de sa diffusion.

Ces problématiques ont pour intérêt d'introduire les raisons des différenciations nationales, non plus seulement comme des frictions par rapport à un modèle qui serait universel, parce que déduit d'un comportement de rationalité de l'homo oeconomicus, mais comme résultat de mises en relation variées des agents économiques. Voilà qui ouvre la possibilité de comprendre par exemple pourquoi les rythmes d'inflation étaient et demeurent différents entre grand pays de l'OCDE, pourquoi la hiérarchie des taux de chômage tend à se maintenir, ou encore la polarisation entre pays selon le solde de leur balance commerciale.

Pourtant si l'on excepte les contributions les plus récentes de D. North (1991), ces approches souffrent de trois limites principales. D'abord, le courant néo-classique s'est emparé de ces intuitions pour développer une approche strictement économique de l'origine des institutions qui résulteraient de l'interaction de rationalités individuelles (modèles de principal agent appliqués aussi bien à la firme qu'à l'ordre constitutionnel). Or les analyses historiques suggèrent que la plupart des institutions économiques ont une origine politique, sont le résultat de conflits, pas seulement la conséquence d'accords purement privés. En second lieu, la nouvelle économie institutionnelle maintient l'hypothèse que les innovations institutionnelles font l'objet d'un processus de sélection par la concurrence que se livrent les firmes ou même les nations, de sorte qu'à terme s'imposent les institutions les plus efficaces. La Pareto optimalité ne serait certes pas assurée à court terme mais elle finirait par s'imposer dans le longue période. Or il ressort de l'approfondissement de la démarche de D. North (1981; 1991) lui-même que le critère d'efficacité est second par rapport à celui de coordination et de construction de la confiance, aspects si essentiels dans la viabilité d'une économie de marché. Ainsi, l'optimum de Pareto semble hors d'atteinte, puisqu'il suffit pour une organisation ou une institution d'être en moyenne aussi efficace que les formes concurrentes, d'où une historicité forte du même type que celle s'explicitent, pour les technologies à rendements croissants, les modèles évolutionnistes à équilibre ponctué (Dosi *et al.*, 1993).

Enfin et surtout, la grande question des années quatre-vingts n'est autre que celle de la possibilité de changements institutionnels d'économies caractérisées par un dense réseau de mécanismes de coordination et de relations de pouvoir, non pas la démonstration de l'optimalité d'institutions alternatives au marché. En d'autres termes, pour avoir laissé trop longtemps en jachère le programme de recherche qu'esquissait R. Coase dès 1937, la profession des économistes se trouve quelque peu prise au dépourvu par la difficulté des changements des formes d'organisation contemporaines. Ainsi, il ne suffit plus d'expliquer pourquoi l'entreprise existe, mais pourquoi elle change d'une forme verticalement intégrée à une autre mêlant décentralisation, incitation et insertion dans des réseaux, de sous-traitances comme de recherche et développement (Aoki, 1988). De même, que le contrat salarial soit distinct d'un contrat de service n'est que le point de départ en vue de rendre compte du progressif remplacement d'un contrat à durée indéterminée, à temps complet et carrière salariale par un autre beaucoup plus flexible, décentralisé et réactif aux aléas de la conjoncture.



Troisième exemple, il n'est plus suffisant de montrer la supériorité des mécanismes concurrentiels par rapport à des mécanismes d'allocation centralisée mais il importe d'analyser les conséquences, aussi bien positives que défavorables du passage d'une série d'oligopoles nationaux à une concurrence plus internationalisée. Enfin, on ne saurait se contenter des modèles des années soixante-dix qui montraient l'inefficacité intrinsèque des politiques économiques, puisqu'il faut étudier au contraire la crédibilité de régimes de politique économique alternatifs à celui qu'avait légitimé la théorie keynésienne. En d'autres termes, la question des années quatre-vingt-dix n'est autre que celle de la possibilité d'émergence de modes de régulation nationaux et internationaux viables à long terme et susceptibles de remplacer la régulation administrée de type fordiste et la pax americana qui avaient été instituées après la seconde guerre mondiale.

III — La théorie de la régulation: stabilité et changement des formes institutionnelles

On aura reconnu les termes d'une question familière aux problématiques de la régulation (Aglietta, 1976; Boyer, 1986). Pour la clarté de la présentation on serait tenté d'opposer terme à terme les orientations méthodologiques de ce courant de recherche par rapport à la théorie standard étendue (TSE) au sens d'Olivier Favereau (1989a,b).

1. Un ensemble de notions à la réfutation et généralisation

Ces problématiques trouvent leur origine dans une critique des théories marxistes des années soixante et soixante-dix qui insistaient sur l'existence de tendances à long terme, inhérentes au mode de production capitaliste. En effet, une mise en œuvre des notions marxistes fondamentales, en particulier celles de schéma d'accumulation comme canevas d'un modèle de croissance à long terme, révèle pour la France comme pour les Etats-Unis que les lois postulées par Marx et ses successeurs ne se sont en rien affirmées de façon monotone mais qu'au contraire à travers des épisodes de crise structurelle, ont été partiellement et provisoirement surmontées certaines des contradictions propres au régime d'accumulation antérieur (CEPREMAP-CORDES, 1977). Par exemple, si le déséquilibre dans la production de biens de consommation pouvait appeler une forme d'impérialisme dans la phase d'émergence du capitalisme industriel, la crise des années trente puis la catharsis que représente la seconde guerre mondiale induisent une altération significative des rapports de production, des formes de la concurrence, des relations entre monnaie et crédit comme du rôle de l'Etat.

En d'autres termes, alors qu'à un certain niveau d'abstraction les formes capitalistes peuvent apparaître invariantes, de fait elles n'ont persisté en longue période que par leur transformation. Dès lors il est difficile de prétendre expliquer l'alternance de phase de croissance longue puis de crises, la différenciation de trajectoires nationales, ou encore le fait que les crises structurelles se suivent mais ne se ressemblent pas, avec un seul et même modèle dont les paramètres seraient invariants (Boyer; Mistral, 1982). Si la forme précise des rapports capital/travail, la contrainte monétaire et le pouvoir de l'Etat changent, alors la dynamique de longue période peut s'en trouver affectée.

Ainsi on ne peut plus se contenter d'une simple vision instrumentaliste des hypothèses, car on peut et doit vérifier si les formes structurelles ou institutionnelles, c'est-à-dire la codification des rapports sociaux fondamentaux, diffèrent dans le temps et l'espace et sont donc susceptibles d'avoir des conséquences contrastées sur la dynamique de la productivité, le niveau de vie, le taux de profit, donc l'accumulation, etc.... Il est possible par exemple de vérifier directement l'impact de la centralisation financière sur les formes de la concurrence, ou encore d'examiner la présence ou non de syndicats, de négociations collectives, de clauses institutionnalisant la hiérarchie et l'évolution des salaires. C'est un moyen de discriminer entre les très nombreuses théories du contrat salarial précédemment mentionnées (II.1) et de pondérer l'influence des différentes composantes qui interviennent dans la formation des salaires.

L'essentiel est alors de recombinaison ces hypothèses en un modèle d'ensemble qui prenne en compte les caractéristiques les plus essentielles dans la dynamique économique (Boyer, 1988). Bien sûr, il importe aussi dans un second temps de tester les propriétés d'ensemble du modèle,



car il a pu être montré que la prise en compte de la configuration des formes institutionnelles ne suffit pas à engendrer un régime d'accumulation viable, d'autant plus que s'introduit en général un retard de plus de deux décennies entre une série d'innovations radicales et l'établissement du mode de régulation qui leur correspond...supposant même qu'il soit viable (Boyer, 1989a). Mais en général, le succès même de l'accumulation conduit à une lente altération des formes institutionnelles, de sorte qu'au bout de quelques décennies, le modèle de croissance correspondant peut se trouver déstabilisé, sous l'impulsion de sa propre dynamique, comme la récurrence de perturbations sans précédent historique (Lordon, 1993a).

Dans ces conditions, le mouvement de la recherche est à l'opposé de celui qui prévaut pour la théorie standard étendue dont la stratégie consiste à spécifier de plus en plus une axiomatique invariante fondée sur les notions de rationalité et d'équilibre. Par la confrontation d'études historiques longues, ou grâce à des comparaisons internationales portant sur la période contemporaine, ressort le besoin de généraliser les concepts et les notions précédemment avancés: la recherche progresse de modèles d'abord spécifiques car localisés dans le temps et l'espace vers une taxonomie puis si possible une théorie les englobant progressivement. D'où d'ailleurs une relativisation de l'hypothèse de rationalité, fondatrice et unificatrice dans les recherches contemporaines. Loin de dériver d'un principe invariant dans le temps et dans l'espace, le comportement raisonnable est le reflet tout à la fois du système de contraintes — c'est-à-dire des formes institutionnelles — dans lequel les agents opèrent, et des valeurs qui guident l'action individuelle et collective. La rationalité substantielle de la théorie standard étendue n'est qu'un cas limite que privilégie l'économie pure mais qui introduit des biais patents dans l'analyse des économies concrètes qui combinent des principes d'action beaucoup plus variés (Boltanski; Thévenot, 1992).

C'est bien sûr le cas pour les modes de production antérieurs au capitalisme industriel: dans une économie de pénurie agricole chronique il est rationnel pour les agents de minimiser le risque, et il serait par contre dangereux de maximiser l'espérance mathématique du gain. Les formes contemporaines de la rationalité de l'homo oeconomicus ont été produites dans l'histoire selon un mouvement qui ne provient pas d'un pouvoir auto-poiésis. La relativité du contenu du principe de rationalité s'observe aussi pour les sociétés industrialisées contemporaines: immergées dans des contextes financiers et sociaux différents, les grandes entreprises, n'ont semble-t-il pas les mêmes objectifs aux Etats-Unis et au Japon (Aoki, 1988), en France et en Angleterre (Whitley, 1992a), à Taïwan et en Corée (Whitley, 1992b). De même, sous l'apparence de l'identité de la relation salariale coexistent des configurations très différentes, selon que par exemple les aléas s'ajustent par les horaires et la réduction d'effectifs (Etats-Unis et Europe) ou par les horaires et la modulation des salaires (le Japon). Similairement, les objectifs du DGB en Allemagne ou de LO en Suède sont loin d'être équivalents à ceux des syndicats italiens et français, divisés et au faible pouvoir de négociation (Boyer, 1990).

2. Une myriade de formes institutionnelles canalisant le marché

Ces considérations ont une conséquence importante concernant la nature des mécanismes de coordination dans les économies modernes. Pour la majorité des économistes le marché est la forme cardinale puisque sa généralisation permettrait la réconciliation d'un équilibre et d'un optimum du point de vue de la société. De ce fait, les conditions les autres formes d'organisation sont conçues comme autant de frictions ou d'imperfections par rapport à cette configuration idéale. L'Etat risque d'utiliser improductivement des ressources que les agents privés auraient mieux utilisées à leurs propres fins, la grande entreprise est considérée comme nuisible car elle recherche le pouvoir de monopole et ralentit l'innovation, alors que le syndicat n'est que l'instrument de défense de la rente informationnelle dont disposent les salariés déjà embauchés.

A contrario, les problématiques de la régulation comme celles de l'économie des conventions (Favereau, 1989a,b) conçoivent les économies modernes comme une population de grandes organisations qui allouent capital et travail selon des principes qui n'ont pas de rapports directs avec le marché. Ces organisations interagissent à travers un système de règles et indirectement

par la mise en concurrence sur le marché des produits, du crédit et du travail (Favereau, 1989c). Selon cette vision, qui n'est pas sans rappeler celle de R. Coase (1937), les économies modernes mêlent beaucoup de planification interne avec une certaine concurrence par les marchés: ces derniers ne sont donc pas la forme cardinale, encore moins exclusive, d'allocation des ressources rares. Les marchés financiers et ceux de matières premières constitueraient de rares exemples de marchés au sens de la théorie pure. Au demeurant, loin de résulter de l'accord spontané entre les participants, ils supposent un ensemble de réglementations publiques s'imposant aux agents et garantissant la transparence de l'information. L'histoire montre d'ailleurs une longue lutte entre marché privé et marché public (Braudel, 1979).

Cette vision a d'importantes conséquences en termes de description et d'analyse des sociétés modernes. En premier lieu, le marché de concurrence pure et parfaite n'est que l'une des configurations extrêmes par rapport à un continuum de *formes de la concurrence*, que l'on observe dans les divers secteurs. A cet égard la concurrence imparfaite définit le cas le plus fréquent pour les biens de consommation finaux et les biens d'équipement, ce qui n'est pas sans affecter le fonctionnement des marchés qui peuvent impliquer rationnement, absence d'équilibre et/ou instabilité (Stiglitz, 1987). Pour leur part, les problématiques de la régulation accordent une grande importance à la concurrence oligopolistique constitutive du régime de croissance de l'après seconde guerre mondiale.

En second lieu, le rapport salarial, c'est-à-dire la conjonction d'une organisation de la production, d'un type de rémunération, d'une durée du travail et d'une couverture sociale, est conceptuellement distinct d'une relation marchande pure puisqu'elle codifie une relation d'autorité, s'échelonne sur plusieurs périodes et met en œuvre des composantes sociales et politiques qui dépassent le champ de l'économique. Voilà pourquoi, en général, le "marché du travail" n'en est pas un, sauf lorsque prévaut une flexibilité complète de la relation salariale ou sa réduction à un contrat de service (le tâcheronage du XIXème siècle). L'un des résultats majeurs des recherches en terme de régulation a été précisément de montrer la variété dans le temps et l'espace des formes du rapport salarial qui joue un rôle déterminant dans l'établissement d'un régime de croissance...autant de conclusions hors d'atteinte si l'on adopte la fiction d'un marché du travail, simplement affecté de frictions par rapport à l'idéal d'un marché purement concurrentiel (Boyer, 1978).

De la même façon, un *régime monétaire* codifie les relations entre monnaie et crédit, offres et demandes, stratégies des agents privés et prêteurs de dernier ressort. Ces relations sont loin d'être uniques puisque l'on peut opposer par exemple le régime monétaire du XIXème siècle à l'institution d'une monnaie de crédit à cours forcé et son usage à des fins de stabilisation économique après la seconde guerre mondiale. Tel est en effet le troisième ingrédient de l'exceptionnelle croissance de l'après seconde guerre mondiale: un relâchement de la contrainte monétaire (relatif car la convertibilité externe vient progressivement peser sur la gestion de la monnaie nationale) permet d'atténuer l'ampleur du cycle économique...mais au prix d'une persistance de l'inflation, même lors des récessions. Clairement, les enchaînements macroéconomiques prennent une forme nouvelle par rapport aux modes antérieurs de régulation.

Enfin, l'Etat lui-même n'est en rien périphérique par rapport aux *formes institutionnelles* précédemment décrites. Les conditions de la concurrence font l'objet d'interventions publiques qui soit cherchent à bloquer la concentration du pouvoir économique (les lois anti-trusts américaines) soit au contraire incitent à la formation et conglomérats et d'associations professionnelles (cas allemand et japonais). De la même façon, les lois régissant la relation salariale font intervenir l'autorité de l'Etat...même dans le cas où prévaut une conception ultra libérale donnant initiative et autorité aux directions d'entreprises, donc au droit commercial par rapport au droit du travail. En outre, dans l'Etat du bien-être qui définit des droits en matière d'éducation, de santé, de famille, d'emploi, etc..., les compromis issus de la sphère politique font retour sur la dynamique économique. La relation salariale est donc de moins en moins une relation purement économique. Enfin, la gestion de la monnaie est traditionnellement associée à





l'autorité politique, enseignement que la vague de dérèglementation financière des années 80 avait fait oublier mais que les avatars de la monnaie unique européenne ont remis au premier plan de l'actualité. Le rapport monétaire dérive d'une sphère d'action politique et codifiée en conséquence un espace marchand et non pas à l'inverse, puisque le marché ne crée pas la monnaie. Les difficultés récentes de la construction européenne viennent rappeler ce grand principe: un marché unique n'a pas pour pouvoir d'impulser l'intégration monétaire qui serait nécessaire à son épanouissement (Boyer, 1993a).

Ainsi, la prise en compte de la multiplicité des formes de coordination impliquées par la relation salariale, le régime monétaire, les transferts associés à l'Etat du bien-être et plus généralement la fiscalité enrichit considérablement la vision traditionnelle d'une économie de marché. Pour les problématiques de la régulation, on le rappelle, le marché, inséré dans un ensemble de règles qui le constituent, n'est pas la forme unique de mise en rapport des agents économiques. D'où la possibilité d'architectures complexes des formes institutionnelles définissant autant de configurations dont il importe d'étudier la viabilité, la dynamique et même le type de crise structurelle.

3. Des régimes de croissance qui varient dans le temps et l'espace

L'hypothèse centrale est alors que ces formes institutionnelles délimitent l'espace des choix ouverts aux agents économiques contribuent à façonner leurs objectifs et polarisent leurs anticipations croisées de sorte qu'elles sont donc susceptibles de créer des régularités entre grandes variables macroéconomiques. On peut alors parler de mode de régulation pour tout ensemble qui assure la compatibilité des stratégies individuelles, reproduit les rapports sociaux fondamentaux et garantit la viabilité des ajustements de courte et moyenne périodes. A cet égard, les études historiques longues menées sur les Etats-Unis (Aglietta, 1976) et la France (CEPREMAP-CORDES, 1977) font ressortir la succession d'au moins trois modes de régulation: à l'ancienne jusqu'au milieu du XIXème siècle, concurrentielle jusqu'à la seconde guerre mondiale, monopoliste depuis lors.

Par rapport aux approches de cycles réels, la rupture est double. D'une part, ce n'est pas la logique intertemporelle de l'homo oeconomicus qui fait le mode de régulation mais les relations entre formes institutionnelles, qui au demeurant, impliquent autant de rationalités partielles. Les agents font au mieux de leurs intérêts mais ces derniers s'expriment différemment dans le contexte institutionnel propre à chaque époque. D'autre part, les aléas eux-mêmes sont en étroite correspondance avec le mode de régulation: récurrence de mauvaises récoltes dans le cas de la régulation ancienne, cycles industriels dans la régulation concurrentielle, conflits sociaux et alternance politique pour la régulation monopoliste. Pour reprendre une formule célèbre de l'Ecole des Annales, que l'approche régulationniste actualise pour les économies capitalistes contemporaines, chaque société à la conjoncture de sa structure. Voilà qui peut expliquer pourquoi les mêmes chocs ne produisent pas les mêmes effets à l'échelle de plusieurs décennies. En fait, ces changements sont fort difficiles à interpréter dans la logique atemporelle d'une rationalité substantielle prêtée à un agent représentatif affranchi de la moindre relation sociale.

Si l'on s'intéresse non plus seulement aux ajustements de court-moyen terme mais à la dynamique de longue période, la notion de *régime d'accumulation* permet d'analyser l'impact de certaines formes institutionnelles clés sur la rapidité et la stabilité de la croissance. A nouveau la rupture par rapport à la vision tirée du modèle néo-classique de croissance mérite d'être soulignée: aucun principe ne garantit la convergence des économies vers les taux et/ou les niveaux de productivité du pays le plus avancé, car tout dépend de l'aptitude à utiliser les innovations technologiques et les convertir en un régime de productivité et de la compatibilité avec la distribution du revenu et la genèse de la demande (Boyer, 1988). Il se peut même que dans certains cas (l'accumulation intensive sans consommation de masse) des gains de productivité supplémentaires se traduisent par une réduction de la croissance, et/ou une crise structurelle, comme on l'observa dans les années trente lorsque la diffusion des méthodes

tayloriennes se heurta à l'inadéquation du rapport salarial. A contrario, si le revenu des salariés enregistre positivement les variations de la productivité, un cercle vertueux entre production et consommation de masse, productivité et demande, peut s'instaurer et le régime d'accumulation exhiber les propriétés significativement différentes de celui qui avait précédé (à savoir accumulation intensive sans consommation de masse).

Ainsi retracer la croissance en longue période revient à étudier la succession de régimes d'accumulation, et non pas rechercher nécessairement un modèle invariant. A ce propos, les problématiques de la régulation fournissent une interprétation de ce que certains théoriciens néo-schumpétériens estiment être des ondes longues de type Kondratief. Pendant une phase de deux à trois décennies se diffuse et s'épanouit un régime d'accumulation qui, soit de façon endogène, soit du fait de l'accumulation de perturbations nouvelles et défavorables connaît ensuite une croissance ralentie et/ou des instabilités majeures. Que la durée de la phase descendante soit très variable exprime le fait qu'une conjonction de circonstances souvent fortuites intervient dans l'émergence plus ou moins rapide de nouvelles formes institutionnelles, susceptibles de permettre un nouveau régime d'accumulation.

A cet égard, depuis la fin des années soixante, aux Etats-Unis, au milieu des années soixante-dix pour la plupart des autres pays de l'OCDE, le régime d'accumulation fordiste serait entré dans une crise structurelle au sens où le jeu du mode de régulation engendre des évolutions économiques qui viennent déliter, voire détruire, les formes institutionnelles qui étaient à la base de la croissance depuis les années cinquante. Dans une optique régulationniste, il apparaît abusif de concevoir les deux dernières décennies comme la simple conséquence de chocs de productivité négatifs, ainsi que le suppose la théorie des cycles réels par exemple: loin d'être exogènes, ils sont pour une large part le reflet des difficultés à développer plus avant les principes de la division du travail que codifiait le fordisme. De ce fait, les grandes crises se suivent mais ne se ressemblent pas, car elles expriment les limites de régimes d'accumulation distincts: la crise structurelle précédente n'a été résolue que par l'émergence et la diffusion de nouvelles formes institutionnelles. C'est introduire une dernière différence par rapport à la nouvelle économie institutionnelle.

4. Analyser le changement des formes institutionnelles

De ces analyses on peut dériver trois propositions principales qui caractérisent les problématiques de la régulation.

Les institutions importent pour la dynamique économique

Loin d'introduire de simples frictions par rapport à un modèle sans institution (mais que serait une économie de marché sans monnaie, droit, police, associations,...?), les formes institutionnelles conditionnent très largement modes de régulation et régimes d'accumulation. Tel est le résultat récurrent des recherches menées depuis près de deux décennies, aussi bien en terme d'histoire longue que de comparaisons internationales (Tableau 3). Corrélativement, on comprend pourquoi l'histoire n'est pas la réalisation d'une logique immanente qui dériverait d'une économie pure, mais qu'elle rend possible le déploiement d'innovations institutionnelles qui sont constitutives de logiques dont certaines n'étaient pas pensables dans une précédente configuration. Trop souvent la nouvelle histoire économique d'inspiration néo-classique est tombée dans le travers de l'anachronisme flagrant. Par exemple, l'homme de cour n'est pas un homo oeconomicus maximisant son profit monétaire, puisque les objectifs qu'il poursuit et les moyens qu'il se donne définissent un ordre qui n'a en première analyse pas de relation avec la sphère de l'économie pure (Elias, 1974). De même, la logique de l'action politique est en quelque sorte orthogonale à la logique marchande, de sorte que l'analyse de l'Etat par exemple ne saurait se résumer à l'application des principes de l'économie du bien-être (Théret, 1992). La constitution des relations sociales entre les individus est un préliminaire au déploiement de leurs relations marchandes. D'où une asymétrie majeure entre politique et économie: au-delà des apparences c'est le premier qui constitue le second et non l'inverse comme le laisserait supposer une lecture erronée de la contre-révolution libérale des années quatre-vingt.





Tableau 3: La variation dans le temps (et l'espace) des formes institutionnelles, origine des modèles macroéconomiques contrastés

Périodes Formes Institutionnelles	XIX ^{ème} Siècle	Entre Deux Guerres	Trente Glorieuses	Années 80 et 90
Rapport Salarial	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat de travail individuel • Faiblesse des organisations collectives • Marché concurrentiel 	<ul style="list-style-type: none"> • Essor des conventions collectives • Procédures d'indexation • Le marché continue à jouer un rôle 	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle moteur des conventions collectives • Partage des fruits de la croissance 	<ul style="list-style-type: none"> • Remise en cause des contrats antérieurs • Individualisation plus grande et concurrence sur les marchés du travail • Émergence de nouvelles formules salariales
Formes de la Concurrence	<ul style="list-style-type: none"> • Assez largement atomistique • Malgré une tendance à la concentration 	<ul style="list-style-type: none"> • Amorce des structures oligopolistiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Structures oligopolistiques à l'échelle nationale, prix à partir des taux de marge 	<ul style="list-style-type: none"> • Dérégulation et globalisation de la concurrence qui dépasse les frontières nationales • Retour à des guerres de prix
Régime Monétaire	<ul style="list-style-type: none"> • Régime dit d'"Étalon-Or" • Le crédit est un multiple de la base monétaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Essor de la monnaie de crédit puis retour à l'"Étalon-Or" 	<ul style="list-style-type: none"> • Economie de l'endettement: la monnaie, résultat d'un diviseur de crédit 	<ul style="list-style-type: none"> • Retour des marchés financiers et multiplication des innovations financières • Mobilité internationale et contraintes sur les politiques monétaires nationales
Relations Etat/Economie	<ul style="list-style-type: none"> • Etat "Veilleur de nuit" et interventions modérées dans l'activité économique 	<ul style="list-style-type: none"> • Emergence de l'Etat du Bien-Etre 	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle majeur dans la Sécurité sociale, les infrastructures, le réglage fin de la conjoncture 	<ul style="list-style-type: none"> • Efforts de privatisations de certaines composantes de la Sécurité Sociale • Dénationalisation • Abandon des préceptes keynésiens
Régime International	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilisé par l'étalon-sterling et le rôle pivot de l'Angleterre 	<ul style="list-style-type: none"> • Désstabilisation: déclin anglais, essor américain 	<ul style="list-style-type: none"> • Bretton-Woods institue un système stable à partir de l'hégémonie des Etats-Unis 	<ul style="list-style-type: none"> • Désstabilisation du régime international: déclin américain, essor du Japon et de l'Allemagne
Modèle de croissance et mode de régulation	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance extensive • Régulation concurrentielle 	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance intensive sans consommation de masse • Régulation concurrentielle 	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance intensive et consommation de masse • Régulation Monopoliste 	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance extensive aux Etats-Unis; nouvelles modalités de productivité ailleurs • Recherche tâtonnante de nouveaux principes de régulation



Le politique, vecteur des formes institutionnelles

De ce fait, le critère d'efficacité n'est pas le seul mécanisme qui calibre la viabilité des formes institutionnelles. Par contraste avec la nouvelle économie institutionnelle, la conjonction d'une série d'innovations décentralisées, puis de processus d'imitation n'est pas suffisante pour garantir la Pareto optimalité des formes institutionnelles. En effet, les problèmes de coordination les plus simples, et plus encore les conflits d'intérêt appellent des coûts de négociation et des investissements de forme en vue de mettre en œuvre les accords obtenus: les institutions manifestent donc des rendements croissants, une fois qu'elles ont émergé de l'histoire des interactions entre acteurs. A partir de configurations initiales voisines, des économies peuvent durablement diverger dans leur organisation institutionnelle. Il est dans la nature même des institutions économiques d'être significativement plus inertes que les stratégies des individus: cela ne désigne pas nécessairement une irrationalité, mais tient très largement à la nature même des institutions, conventions et règles. On retrouve un argument proposé par D. North (1991): les constitutions et règles du jeu façonnent les systèmes d'incitations qui à leur tour induisent le développement de certaines organisations économiques. Dans la longue période, certains dysfonctionnements peuvent appeler un effet en retour sur les formes institutionnelles, mais ce processus n'obéit pas aux mêmes déterminants que le jeu dans un mode de régulation stabilisé, ne serait-ce que parce qu'il fait intervenir des acteurs collectifs et des règles qui dépassent le niveau de l'action décentralisée d'agents isolés.

Voilà pourquoi les instances politiques entendues au sens large (Etat, collectivités locales, associations professionnelles, syndicats,...) jouent un rôle central dans l'émergence de nouvelles règles. Par exemple, les stratégies de dérèglementations financières et sociales, dites de retour au marché, ont été souvent le fait de gouvernements conservateurs forts, susceptibles de remettre en cause certains des compromis institutionnalisés qui étaient à la base du régime de croissance fordiste. Second exemple, dans les années trente, la crise structurelle n'avait été surmontée qu'à travers l'impulsion par les pouvoirs publics de formes d'organisation destinées à contrebalancer l'instabilité potentielle de marchés livrés à leur propre dynamique: aide au renforcement des syndicats, formes variées du contrôle du commerce extérieur, imposition de prix planchers pour certains produits sensibles,... Aussi serait-il erroné de diagnostiquer dans toute intervention publique, partout et toujours, une forme de perturbations par rapport à des marchés autorégulateurs.

Les deux dernières décennies: la décomposition du régime fordiste

Par contraste avec les théories qui supposent des mécanismes invariants que les agents économiques finissent par connaître et intérioriser, les approches de la régulation insistent sur la lente dérive qui conduit à transformer tout mode de régulation. Alors que l'évolution des formes institutionnelles se fait à la marge, peuvent exister des effets de seuil à partir desquels une petite variation des paramètres caractéristiques du mode de régulation induit un changement majeur dans la nature de la dynamique économique (Lordon, 1993a).

Ainsi au cours des trente glorieuses, l'inflation devient une variable d'ajustement clé, ce qui suscite des demandes généralisées d'indexation qui, à terme, vont remettre en cause le caractère auto-équilibrant des variations de l'inflation, et provoquer un retour en force des thèses monétaristes selon lesquelles la stabilité des prix doit être maintenue, fut-ce au prix d'une extension du chômage (Boyer; Mistral, 1982). Un mécanisme équivalent déploie à propos des relations entre combinaison productive et extension des marchés. Si la conquête de marchés extérieurs permet au début des années soixante-dix de prolonger la dynamique fordienne antérieure, dans les années quatre-vingt l'apparition de sur-capacités et la généralisation de stratégies de croissance tirées par les exportations vont radicalement affecter le rôle du salaire dans la dynamique de la croissance (Boyer, 1986): de positif, il devient pour certains pays, tel la France, négatif puisque l'impact sur le solde extérieur et l'investissement l'emporte sur celui de la consommation des salariés (Bowles; Boyer, 1993). Il est un troisième exemple d'un processus continu qui débouche sur une altération brutale du mode de régulation. Lorsque, grâce au succès de la production de masse s'élève le niveau de vie, les consommateurs sont amenés à privilégier



la différenciation des produits, de sorte qu'à terme peut se trouver remis en cause le régime de productivité qui s'était établi sur la production de biens relativement standardisés (Lordon, 1993b).

Dans ces trois cas, la dynamique économique peut radicalement changer: à des fluctuations modérées autour d'une tendance à une croissance rapide succèdent soit des instabilités de type chaotique — au sens mathématique de ce terme — soit le blocage de l'économie sur un équilibre de croissance faible, avec haut niveau de sous-emploi, à partir duquel les politiques économiques de relance ne peuvent plus rétablir l'équilibre de croissance forte (Balasko; Boyer, 1983). C'est en ce sens qu'on peut parler de crise structurelle et d'irréversibilité, puisqu'il n'est plus possible de retourner au sentier de croissance antérieur et que par ailleurs, seules de nouvelles formes institutionnelles sont susceptibles de rétablir un régime de croissance plus satisfaisant. Au cours d'une telle période, les anticipations des agents qui se fondaient sur l'observation des régularités antérieures sont systématiquement déjouées, car la dynamique économique connaît de brutales variations et le mode de régulation ne cesse de s'altérer. De ce fait, l'hypothèse de rationalité des anticipations et de stationnarité de l'économie est particulièrement malvenue, puisqu'elle interdit de comprendre une période de changements institutionnels et technologiques manifestes.

On retrouve le grand paradoxe des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix: une théorie économique toute entière orientée vers la formalisation d'un monde invariant au moment même où les agents économiques peuvent constater le changement des sources du progrès technique, des modes de vie, de la spatialisation des activités, du rôle des Etats. Il est heureusement des exceptions concernant l'organisation de la firme (Aoki, 1992) et la dynamique du changement d'un ensemble interdépendant de conventions (Aoki, 1993).

IV — Les sept faits stylisés des années quatre-vingt, comme résultats de l'érosion du régime fordiste

A la lumière de ces notions, les recherches donnent une tout autre analyse des évolutions majeures qui ont marqué les deux dernières décennies. Alors que les divers programmes de recherche de la théorie néo-classique étendue ne fournissent que des interprétations partielles (Tableau 1, supra), une approche en terme de régulation livre un diagnostic beaucoup plus intégré de ce qui demeure paradoxal pour nombre d'autres théories (Tableau 4).

1. Accélération puis effondrement de l'inflation: résultat de la crise du fordisme

Il n'est pas de théorie de l'inflation indépendante du mode de régulation. La particularité de la période monopoliste qui s'ouvre après 1945 est de faire, pour la première fois dans l'histoire, de l'inflation un phénomène permanent qui persiste même dans les périodes de récession. En effet, le salaire devient la variable nominale pivot à partir de laquelle se forme les prix et s'ajuste la politique monétaire, de sorte que les conflits de distribution se convertissent en inflation, dans ce régime à monnaie de crédit, grâce à une politique monétaire accommodante. Mais comme l'avait noté de façon précoce John Hicks, le danger est alors de déstabiliser le régime monétaire international, surtout si s'accélère l'inflation dans le pays hégémonique (Boyer, 1993a). De plus, si tous les groupes sociaux demandent une indexation complète de leur revenu, alors l'inflation perd son pouvoir d'ajustement des conflits sur la distribution.

Face à l'accélération de l'inflation qui en dérive, la stabilité du système monétaire et financier est menacée de sorte que les préceptes monétaristes s'imposent à partir du milieu des années soixante-dix, moins par leur supériorité théorique ("*Partout et toujours l'inflation est monétaire*") que par la légitimation qu'ils fournissent à un renversement des relations entre régime monétaire et rapport salarial. Le durcissement des politiques monétaires et budgétaires conduit à une extension du chômage qui en retour permet et/ou appelle une série de stratégies destinées à flexibiliser le rapport salarial. Ce mouvement de déflation est encore renforcé lorsque, après 1982, le taux d'intérêt réel atteint des niveaux sans précédent depuis les années trente. L'inflation retrouve alors un rythme très proche de celui du milieu des années soixante, mais cette déflation ne se convertit pas, dans les années quatre-vingt tout au moins, en une dépression comme le supposerait la théorie wicksellienne, car subsistent les stabilisateurs automatiques associés à la relation salariale fordienne et à l'Etat Beveridgien. Mais si les politiques de déréglementation

Tableau 4: Les approches de la régulation: une interprétation des sept faits stylisés



Explication Faits Stylisés	Raisons des Différences par Rapport aux Années Trente	Cœur de l'interprétation	Raisons des Différenciations Nationales
<p>1. Accélération, ralentissement marqué puis légère reprise de l'inflation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans l'entre-deux-guerres, malgré la concentration financière la régulation demeure concurrentielle tant par le rapport salarial que par la politique monétaire. • En conséquence, inflation et déflation se succèdent au gré du cycle économique. • Une inflation cumulative est impossible, sauf circonstances exceptionnelles (financement monétaire de guerres mondiales). • La stagnation des années 30 s'explique par l'absence de mode de croissance viable et/ou une forte dépendance à l'égard d'un système international en crise. • Les politiques conjoncturelles ne sont pas suffisantes pour impulser un redressement de la croissance. • Des innovations technologiques majeures peuvent réduire croissance et emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la régulation fordiste, formation des prix oligopolistique, contractualisation des augmentations de salaires et permissivité de la politique monétaire font de l'inflation un phénomène permanent. • Elle s'accélère lorsque se grippe le mode de croissance. • Elle se réduit sous l'impact du renversement des politiques monétaires, le durcissement des formes de la concurrence internationale et la remise en cause des formules salariales fordiennes. • L'inflation est contenue dans d'étroites limites du fait des transformations des modes de régulation nationaux et internationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Elles tiennent à la configuration exacte des formes institutionnelles nationales. • L'accélération de l'inflation a été d'autant plus forte que l'économie était proche de l'idéal-type fordien (oligopoles, contractualisation longue, monnaie de crédit gérée à des fins conjoncturelles). • L'inflation contemporaine modérée dans les pays aux caractéristiques opposées.
<p>2. Ralentissement de la croissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'érosion des gains de productivité permis par le fordisme accélère l'inflation et déstabilise le système de taux de changes fixes. La remise en cause du système de Bretton-Woods et les stratégies nationales d'exportation font basculer les conditions de la croissance de plus en plus contrainte par la compétitivité et la dynamique incertaine du commerce mondial. • Le ralentissement durable de la croissance tient à la perte de cohérence héritée du fordisme qui avait permis la croissance exceptionnelle des trente glorieuses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les agents économiques perçoivent avec retard les limites du fordisme comme modèle productif. • L'innovation et l'investissement productif se heurtent à l'inadéquation de l'organisation interne des firmes, du rapport salarial et des formes publiques d'intervention. • Un long processus d'essais et d'erreurs est nécessaire avant d'utiliser efficacement les nouvelles technologies de l'information. • Le temps d'une génération sépare l'innovation radicale des transformations de la division du travail et des sources des gains de productivité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Elle caractérise d'abord le pays le plus avancé dans la maturation du fordisme: les Etats-Unis. • A contrario, les nouveaux pays industrialisés continuent à bénéficier d'une croissance forte, car leurs institutions sont adéquates au régime en voie d'émergence. • La crise du système international généralise le ralentissement de la croissance de l'OCDE.
<p>3. Paradoxe de la productivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La dynamique de la productivité ne dépend pas seulement de l'organisationaylorienne et fordienne du travail mais de la compatibilité avec le régime de demande. • Compte tenu des coûts fixes élevés, toute dépression se traduit par un ralentissement des gains de productivité, du fait de la sous utilisation des capacités de production. • Un régime de productivité est donc socio-technique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les années 70, le salaire réel poursuit sa croissance lorsque l'indexation des salaires est complète, rapide et garantie par des conventions collectives pluriannuelles. • Ces mécanismes sont remis en cause par la montée du chômage et le ralentissement durable de la productivité, mais de façon partielle et inégale selon les qualifications et les secteurs. • Depuis 1985, le salaire réel bénéficie des luttes concurrentielles sur le marché des produits et des tendances à la déflation: les sources de la rigidité rappellent celles de l'entre-deux-guerres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Au sein d'un ralentissement général de la productivité, les pays se distinguent selon: <ul style="list-style-type: none"> — la proximité par rapport à l'ancien modèle fordien, — l'adéquation des formes institutionnelles à la nouvelle donne technologique, — le type d'insertion internationale, en termes de spécialisation et de sources de l'innovation. • Ces facteurs se combinent selon les pays.
<p>4. Rigidité du salaire réel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Du fait de marchés du travail très largement concurrentiels, la contraction de l'activité induit une réduction du salaire nominal. • Elle est néanmoins plus modérée qu'au XIXè siècle du fait d'un certain pouvoir syndical et d'interventions publiques. • Comme la surproduction est massive, les prix à la consommation baissent plus que le salaire. Ex post, rigidité du salaire réelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • La rigidité salariale réelle n'est pas générale: un syndicat fort opérant dans une économie largement ouverte peut accepter un arbitrage entre emploi et modération salariale. • Dans le modèle japonais, le rapport salarial toyotien privilégie la stabilité de l'emploi grâce à une flexibilité de la rémunération. • Les gouvernements remettent en cause les conventions fordiennes (France, Italie). 	<ul style="list-style-type: none"> • La rigidité salariale réelle n'est pas générale: un syndicat fort opérant dans une économie largement ouverte peut accepter un arbitrage entre emploi et modération salariale. • Dans le modèle japonais, le rapport salarial toyotien privilégie la stabilité de l'emploi grâce à une flexibilité de la rémunération. • Les gouvernements remettent en cause les conventions fordiennes (France, Italie).



Tableau 4 (suite)

Explication Faits Stylisés	Raisons des Différences par Rapport aux Années Trente	Cœur de l'Interprétation	Raisons des Différenciations Nationales
<p>5. Persistance du chômage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans la longue période, le plein-emploi est exceptionnel, le chômage la règle. • La croissance atypique du chômage après 1929 tient à l'irconciliabilité d'une accumulation intensive sans consommation de masse. • Le chômage persiste d'autant plus que les pays sont incapables de promouvoir de nouvelles formes institutionnelles et/ou de s'immutabiliser des dévaluations compétitives et de l'exportation du chômage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les trente glorieuses étaient caractérisées par un sur-emploi et non le plein-emploi: le marché du travail ne s'équilibre pas par les salaires, mais par le rationnement des emplois. • La généralisation du fordisme induit une évolution originale des taux d'activité féminine en vue de soutenir la norme de consommation familiale, au moment où se ralentit la création d'emplois. • Depuis deux décennies, tendances de l'emploi et de la population active divergent, surtout sous l'impact du blocage de la croissance et l'absence de re-négociation d'un rapport salarial partageant le travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'éclatement du système de Bretton Woods élimine la nécessité d'ajustements des déséquilibres extérieurs, d'autant plus que la globalisation financière ouvre des perspectives d'endettement repoussant l'ajustement interne. • Les pays présentent une inégale aptitude à s'insérer dans les nouvelles formes de la concurrence internationale et n'ont pas le même pouvoir sur la monnaie internationale. • Les mouvements financiers s'avèrent beaucoup plus importants que les transactions liées au commerce international: les déficits commerciaux deviennent secondaires par rapport aux entrées de capitaux. • Les dynamiques comparées de l'épargne et de l'investissement aux Etats-Unis et au Japon se confortent l'une l'autre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le profil du chômage est quasiment propre à chaque pays, car il dépend de la dynami-macro comme des possibilités d'adaptation au sein du rapport salarial hérité du passé. • En coupe internationale la persistance du chômage semble d'autant plus forte que le rapport salarial est codifié selon des principes fordistes. • La répartition du chômage et de l'activité dépend des institutions nationales du travail.
<p>6. Polarisation des déficits extérieurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compte tenu de la contraction du commerce mondial et des tendances à l'autarcie et/ou au repli colonial, cette polarisation ne dure pas. • Le déclin de l'hégémonie britannique et la trop lente montée en régime du pouvoir international des Etats-Unis jouent un rôle défavorable dans la stabilité du régime international. • La deuxième guerre mondiale donne un avantage complet aux Etats-Unis, ce qui permet la Pax Americana. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'existe pas a priori de modèle général dont chaque pays constituerait une variante mineure. • Au sein de chaque grand mode de développement, l'histoire de la constitution des formes institutionnelles exerce une influence durable sur la dynamique économique. • La mise en concurrence des divers espaces nationaux assure une compatibilité globale, non un calibrage précis des diverses formes institutionnelles. • Plus qu'une convergence des régulations nationales, le système international permet la coexistence d'équilibres ponctuels assurant la viabilité de configurations contrastées, y compris à long terme. 	<ul style="list-style-type: none"> • En première approximation, le déficit de l'économie dominante en déclin relatif s'oppose au surplus des pays qui ont dégagé une alternative au fordisme typique (RFA jusqu'en 1989, Japon). • A la concurrence par les prix de biens standardisés succède une concurrence par la qualité, la capacité d'adaptation au marché, la rapidité de conception et mise à disposition des nouveaux produits. • Les pays de la première catégorie enregistrent des déficits, les autres un excédent (en moyenne période). 	<ul style="list-style-type: none"> • En conclusion, il ressort que les évolutions macroéconomiques manifestent une remarquable permanence selon les pays, au-delà même de la récurrence de chocs largement communs. Ce que la théorie standard interprète comme une plus ou moins grande inertie par rapport à un modèle canonique correspond en fait à l'impact de formes institutionnelles différentes: <ul style="list-style-type: none"> — économie plus ou moins concurrentielle, — stabilité de la rémunération ou de l'emploi, — politique économique de stabilisation keynésienne ou d'accompagnement du cycle.
<p>7. Diversité des trajectoires nationales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elle est particulièrement marquée concernant les facteurs déclenchant la crise de 1929: née aux Etats-Unis, elle se diffuse inégalement et donne lieu à des évolutions très contrastées. • Ces différences sont attribuables au plus ou moins grand rôle des marchés financiers, le degré de contractualisation de la relation salariale, le développement de l'Etat du Bien-Être. • La politique joue un rôle déterminant et propre à chaque pays dans la sortie de crise. 			

sociale connaissaient dans les années quatre-vingt-dix un nouveau regain, le danger d'une dépression cumulative n'est pas exclu. Autant de caractéristiques que la nouvelle macroéconomie classique est incapable d'expliquer, ne serait-ce que parce que le plein emploi est toujours assuré, les anticipations sont rationnelles et les formes institutionnelles absentes.

2. L'épuisement de la croissance: une absence de successeur au fordisme

Ces mêmes hypothèses permettent d'expliquer pourquoi le dynamisme de l'expansion intervenu de 1983 à 1989 n'a pas débouché sur un retour à une croissance aussi rapide que lors des trente glorieuses. D'une part, on mesure l'importance de la distinction entre les évolutions de court-moyen terme et la dynamique de longue période. Par exemple, l'expansion américaine de la fin des années quatre-vingt ne marquait pas la sortie de la crise, car l'état des formes institutionnelles, transformées par une décennie de politique de dérégulation, ne permettait pas l'établissement d'un régime de croissance cohérent. Absence de progression de la productivité, persistance d'un déficit structurel des budgets publics, poursuite de l'érosion du solde commercial, taux d'épargne extrêmement faible, autant de facteurs conduisant à un rythme de croissance tendanciellement beaucoup plus lent que lors des années soixante (Juillard, 1993).

De façon plus analytique, les espoirs d'une croissance forte et durable ont été systématiquement déçus, du fait de deux mécanismes se renforçant l'un l'autre. D'un côté, les économies nationales ne sont pas parvenues à réformer leurs formes d'organisation suffisamment rapidement de façon à répondre efficacement aux déplacements de la concurrence de la sphère domestique à l'économie internationale. En un sens, l'enrayement de la croissance tient à l'absence d'un régime institutionnel viable dans le contexte d'une internationalisation accrue de la production, d'autant plus que la déréglementation et les innovations financières déstabilisent les efforts de réformes à long terme des formes institutionnelles héritées du fordisme. D'un autre côté et symétriquement, l'absence d'un véritable régime international diffuse les pressions déflationnistes d'abord des Etats-Unis au reste du monde, ensuite dans les années quatre-vingt-dix de l'Allemagne vers l'Union Européenne. De même, le déplacement des vecteurs de la concurrence vers la qualité, la différenciation des produits, la qualité des relations entre science, technologie et industrie, fait apparaître de nombreuses failles dans les règles du jeu héritées du système de Bretton Woods qui portaient essentiellement sur le commerce de marchandises et les politiques publiques, pas l'innovation et l'investissement.

En d'autres termes, le régime de croissance fordien s'est progressivement grippé et a été transformé sous l'effet des stratégies des grandes firmes multinationales et des politiques conservatrices, sans que pour autant émerge une alternative, tant au niveau national qu'international. L'atonie de la croissance, la récurrence de crises boursières, le brouillage des vues sur l'avenir, constituent autant de résultats de cette incertitude radicale quant au régime de croissance à venir.

3. Le paradoxe de la productivité: l'inadéquation des formes institutionnelles face à la nouvelle donne technologique

Ce même cadre analytique permet d'éclairer un paradoxe qui a retenu l'attention des spécialistes du changement technique: comment expliquer que la multiplication des innovations technologiques n'aient pas relancé la croissance? Dans le modèle de croissance néo-classique standard (Solow, 1956), tout comme la première génération des modèles de croissance endogène (Romer, 1986, 1990; Lucas, 1988) une telle conjonction est difficilement interprétable. Comme les économies sont supposées opérer au plein emploi, toute amélioration de l'efficacité productive devrait se traduire par une production accrue, alors que parallèlement la mise sur le marché de produits nouveaux améliore le bien-être des consommateurs. De fait on observe depuis la fin des années soixante-dix, un relèvement de la part des dépenses de recherche et développement, tout particulièrement dans l'industrie, alors que se multiplient les dépôts de brevets et les avancées techniques, tout particulièrement dans le secteur des télécommunications et de l'informatique. On peut certes en compliquant ces modèles de base faire intervenir l'impact de l'enchérissement du prix du pétrole (qui oriente l'innovation vers les économies d'énergie,





plutôt que vers la productivité du travail et du capital) ou encore formaliser l'idée Schumpétérienne d'une innovation trop rapide qui détruirait plus d'emplois dans les secteurs mûrs qu'elle n'en créerait dans les secteurs d'avenir.

Pourtant, les recherches des spécialistes du changement technique, de la gestion et de l'économie institutionnelle suggèrent une interprétation beaucoup plus structurelle du ralentissement de la croissance depuis deux décennies. En effet, une série d'innovations décentralisées n'est en général pas suffisante pour faire advenir un nouveau système socio-technique qui suppose l'affirmation de normes techniques, d'infrastructures publiques adéquates, d'une recomposition de la formation technique sans oublier une refonte de l'organisation interne des firmes, de leurs relations et de leurs principes de gestion (Boyer; Durand, 1993). Il se pourrait qu'à cette égard les grappes d'innovations associées au microprocesseur connaissent une chronologie équivalente à celle que connut l'invention du moteur électrique (David, 1989): il fallut deux à trois décennies pour que se redressent les rythmes de productivité par une recomposition d'ensemble des systèmes socio-techniques.

Les approches de la régulation fournissent une caractérisation complémentaire: le changement des formes institutionnelles n'est pas mécaniquement lié à l'innovation technologique car, comme on l'a souligné à maintes reprises, il n'est pas régi pour l'essentiel par un principe d'efficacité parétienne. Il faut par exemple se souvenir que dans l'entre-deux-guerres la diffusion du fordisme fut entravée par l'inadéquation d'un rapport salarial incapable d'impulser la généralisation de la consommation de masse des salariés (Boyer, 1989a). Mutatis mutandis, dans la période contemporaine, l'inadéquation du rapport salarial, des formes de la concurrence et des interventions de l'Etat par rapport aux nouveaux modèles en voie d'émergence explique pour une large part la difficulté de redressement des gains de productivité. En un sens, des formes institutionnelles, encore marquées par l'empreinte du fordisme, hypothèquent l'usage des nouvelles technologies et expliquent la persistance du chômage. Les institutions canalisent tout autant le changement technique qu'elles sont conditionnées par ce dernier. Le processus d'ajustement réciproque dépasse le court terme pour concerner l'équivalent d'une génération, d'où la longueur de la période nécessaire au redressement de la productivité.

4. La rigidité du salaire réel, expression des difficultés de négociation d'un nouveau rapport salarial

Faut-il attribuer à des caractéristiques intrinsèques de la relation salariale le fait que le salaire ait manifesté une rigidité nominale et même réelle, depuis le premier choc pétrolier jusqu'au début des années quatre-vingt-dix? Les théories des contrats implicites, du salaire d'efficacité, de l'équité, et même de la négociation partagent une même réponse positive, au-delà des mécanismes très divers. Or, cette approche atemporelle et apparemment universelle entre en contradiction avec l'observation. Tout d'abord, si l'intérêt des firmes était, partout et toujours, de déterminer les salaires indépendamment de la situation du marché du travail en vue de minimiser les coûts de production, il faudrait expliquer pourquoi au XIXème siècle une telle propriété ne s'observait pas puisqu'alors les salaires étaient éminemment flexibles. Ensuite et surtout, il n'est pas exact que tous les pays de l'OCDE aient manifesté une égale tendance à la rigidification du salaire: au Japon, en Suède par exemple, le revenu des salariés s'avère particulièrement sensible à la conjoncture (Boyer, 1990) alors même que les grandes firmes déploient des stratégies de stabilisation de la main-d'œuvre (qui justifieraient l'équivalent d'un salaire d'efficacité) et/ou que des syndicats forts négocient la formation des salaires, qui si l'on en croit une théorie en termes d'insider/outsider (Lindbeck; Snower, 1986) sont déterminants. Quant au fait que, les salariés étant plus adverses au risque que les entrepreneurs, le revenu des travailleurs soit déconnecté des aléas de court terme, il n'est pas universel non plus comme en témoigne la diffusion des formules de partage des profits dans les années quatre-vingt (Weitzman, 1984).

La théorie de la régulation propose une autre réponse qui met au premier plan la configuration du rapport salarial qui, variant dans le temps et l'espace, peut ou non induire une rigidité du salaire, tantôt nominal comme on l'observe à partir de la fin du XIXème siècle, tantôt réel comme ce fut le



cas dans les conventions salariales fordiennes à partir des années cinquante. En effet, la rigidité du salaire réel malgré l'extension du chômage s'explique pour une large part par la prégnance du rapport salarial qui codifiait une progression du salaire en fonction d'une anticipation des gains de productivité et une indexation presque complète sur les prix passés à la consommation. Lorsque survient par exemple, le premier choc pétrolier, le salaire réel poursuit sa progression, presque indépendamment de la conjoncture... jusqu'à ce que la réduction des résultats des firmes, la multiplication des contrats salariaux atypiques et dans certains cas l'affaiblissement syndical conduisent à une décélération progressive du salaire réel. De plus, les gouvernements sont intervenus lors de certains épisodes cruciaux en vue d'atténuer les effets de l'indexation et de promouvoir de nouvelles formules salariales. L'ensemble de ces processus prend donc du temps et n'a ni la rapidité ni les automatismes des marchés purs, financiers par exemple.

En conséquence, ce sont seulement les pays les plus imprégnés d'une logique fordienne qui manifestent une rigidité salariale, tantôt nominale (les Etats-Unis des années soixante-dix), tantôt réelle (l'Italie et la France jusqu'au milieu des années quatre-vingt). Par contraste, Japon, Suède et Autriche enregistrent une beaucoup plus grande sensibilité à la conjoncture nationale et internationale, car leur mode de régulation est notablement distinct (Boyer, 1990). Enfin, l'opposition entre rigidité et flexibilité peut se déplacer au cours du temps pour un même pays, et les mécanismes différer selon les périodes. Dans les années trente par exemple, le salaire réel de ceux qui conservèrent leur emploi, crût car la chute des prix à la consommation fut plus importante que celle du salaire nominal: la rigidité du salaire réel était donc très largement inintentionnelle et dérivait plus d'effets systémiques que d'un calcul rationnel des salariés (Boyer, 1978).

On retrouve à nouveau la prépondérance du contexte institutionnel sur la dynamique du salaire comme de la productivité ou de la croissance. Le raisonnement s'étend sans peine au problème le plus lancinant des années quatre-vingt-dix.

5. La persistance du chômage: rupture du modèle de croissance et inertie fordiste

Pour la plupart des nouvelles théories macroéconomiques, c'est la rigidité du salaire qui explique un chômage de nature classique, c'est-à-dire lié à l'excès de la rémunération des travailleurs par rapport à leur productivité. Il est dommage à cet égard qu'aient été négligées les potentialités des approches en termes de déséquilibres (Benassy, 1982): elles montrent dans la théorie comme par l'économétrie qu'un tel chômage classique n'est que transitoire mais qu'à moyen terme l'insuffisance des capacités de production est susceptible d'expliquer la persistance d'un chômage, parfois qualifié de marxien, telle qu'on l'observe par exemple en Europe. Quant aux nouvelles théories classiques, leurs hypothèses fondatrices leur interdisent l'existence d'un chômage involontaire, en violation directe avec les enquêtes disponibles qui montrent le rationnement de certains salariés dans leur volonté d'obtenir un poste de travail.

En fait, soulignent les approches de la régulation, le type comme la dynamique du chômage dépendent de façon cruciale du régime de croissance et du mode de régulation en vigueur. Dans les années trente, l'explosion du chômage aux Etats-Unis s'explique par l'instabilité propre à une accumulation intensive sans consommation de masse, interprétation qui dynamise la théorie keynésienne de l'insuffisance de la demande effective et certaines théories marxiennes de la sous-consommation. Par contre c'est une crise diamétralement opposée qu'enregistrent les pays de l'OCDE depuis près de deux décennies: les formes institutionnelles fordiennes ont longtemps stabilisé la dynamique de la demande interne, au détriment de la rentabilité des firmes, ce qui a fini par bloquer le régime d'accumulation. Ce divorce est encore aggravé par la déconnexion croissante entre l'espace des formes d'interventions publiques, restées essentiellement nationales, alors que les déterminants de l'accumulation sont de plus en plus extravertis par rapport à l'espace domestique.

Le chômage est alors l'expression de tendances divergentes concernant respectivement la population active (l'extension des taux d'activité féminine tend à consolider le mode de vie fordien) et la création d'emplois, déterminée pour l'essentiel par l'impératif de compétitivité. On mesure ainsi que le marché du travail n'est pas un marché comme les autres puisque c'est le



seul sur lequel on peut observer pendant plus de deux décennies une divergence durable entre offre et demande, ce qui est inconcevable pour les marchés des biens et du crédit. L'inadéquation de la relation salariale fordienne amendée par la déréglementation sociale, par rapport aux nouveaux impératifs de la compétitivité internationale peut certes jouer un rôle dans la genèse du chômage, mais pour l'essentiel c'est la perte de dynamisme de la croissance qui rend compte de l'évolution du chômage, tout particulièrement en Europe.

Ainsi, la rigidité salariale n'est pas nécessairement la cause, encore moins la cause unique, de la montée du chômage car ces deux déséquilibres sont l'expression de la même crise structurelle du régime d'accumulation. Dès lors, les stratégies qui viseraient à faire supporter au rapport salarial l'ensemble des ajustements lors de la récession de 1991-1993, sont erronées et dangereuses car elles négligent nombres de déterminants structurels: absence de véritable régime international, incapacité des gouvernements à trouver de nouveaux principes de politiques économiques, contamination du politique et des choix de société par le temps court de la finance, autant de facteurs qui obscurcissent l'horizon prévisionnel des agents économiques et bloquent donc l'émergence d'un nouveau régime d'accumulation...au-delà même du dynamisme de l'innovation technologique.

6. L'absence d'équilibrage du commerce extérieur: une conséquence de l'hétérogénéité des dynamiques nationales dans un système international en crise

Au début des années soixante-dix, le passage aux changes flexibles était sensé assurer un équilibrage automatique des balances commerciales tout en affranchissant les choix de politique économique des contraintes véhiculées par la conjoncture internationale. Deux décennies plus tard, ce raisonnement qui suppose le caractère autorégulateur des marchés des changes s'avère fort discutable, pour des raisons qui tiennent aux transformations du régime financier d'une part, aux nouvelles formes de la concurrence de l'autre.

En premier lieu, l'innovation financière est apparue beaucoup plus rapide que la transformation des modes d'organisation et le redéploiement des avantages comparatifs. De ce fait, le marché des changes qui était gouverné dans les années soixante par les offres et les demandes des importateurs et des exportateurs est aujourd'hui régi par une logique purement financière. Les flux d'investissement directs et surtout les placements financiers constituent une part déterminante des transactions en devises, de sorte qu'une logique de spéculation remplace le simple motif de couverture du risque de change. Dans ces conditions, des déséquilibres commerciaux peuvent persister durablement dès lors que les entrées de capitaux, alimentées par des anticipations favorables concernant les rendements financiers, compensent et au-delà d'éventuels déficits des échanges de biens et services.

De fait, les déséquilibres extérieurs n'ont jamais été aussi importants que depuis le passage aux changes flexibles. Ainsi, au déficit américain s'oppose l'excédent du Japon, des pays asiatiques et jusqu'à 1990 de l'Allemagne..., au-delà même du mouvement de yo-yo qu'ont connu les taux de changes entre Dollar, Yen, Deutsche Mark. La théorie de la régulation propose un début d'interprétation. Les pays qui sont les plus nostalgiques par rapport au régime fordien éprouvent des difficultés croissantes à maintenir leurs parts de marché et/ou à conserver une croissance relativement forte: c'est tout particulièrement le cas de la France et des Etats-Unis (Boyer, 1991a). Par contraste, le Japon et les dragons du Sud Est Asiatique qui ont su développer une production de masse de produits différenciés, de qualité, répondant rapidement aux variations de la demande et des goûts des consommateurs, ont enregistré de très bonnes performances commerciales extérieures.

Dans le nouveau modèle de concurrence internationale, les avantages sont construits grâce à une organisation institutionnelle adéquate, donc une telle divergence peut persister sur longue période puisque la compétitivité ne passe plus exclusivement par les prix de produits banalisés. Comme par ailleurs, il n'existe plus de principes obligeant pays déficitaires comme pays excédentaires à ajuster en conséquence leur politique économique, le pseudo régime international hérité de Bretton Woods s'avère incapable de promouvoir des règles du jeu répondant aux impératifs de la période. Ainsi s'explique sans doute que les pays à excédent (le

Japon) s'avèrent incapables à relancer l'économie mondiale...pas plus d'ailleurs que leur économie domestique.

Au-delà des apparences, le système international n'est pas sorti de la crise structurelle qui s'est nouée dès 1971, c'est-à-dire l'abandon de la référence du dollar à l'or. La persistance de déséquilibres, commerciaux et financiers tient à la conjonction de cette absence de règles du jeu et de la diversité des modes de régulation entre les Etats-Unis, le Japon et l'Europe.

7. Des trajectoires nationales contrastées, expression de modes de régulation différents

Si l'on rassemble les caractérisations précédentes, il ressort que les deux dernières décennies ont mis en évidence la spécificité des formes institutionnelles des principaux pays de l'OCDE. Si à un certain niveau d'abstraction prévaut un régime de croissance fondé sur la production et consommation de masse, les modes de régulation n'en diffèrent pas moins de façon significative.

Ainsi, le rapport salarial s'organise soit au niveau de la grande entreprise (Japon) soit par l'intermédiaire de conventions collectives nationales (Allemagne), d'interventions publiques étendues (Pays Scandinaves) ou encore fait appel à une mobilité externe entre Etats aux législations différentes (Etats-Unis). On l'a déjà souligné, en dérivent des dynamiques de l'emploi, du salaire réel et des niveaux de vie fort différentes. De la même façon, la concurrence s'organise différemment selon que le marché intérieur est plus ou moins ouvert et que la législation bloque ou favorise la concentration financière: à la fragmentation qu'organisent les lois anti-trusts américaines, s'oppose une certaine coordination des entreprises dans les modèles japonais et rhénan. Parallèlement le régime monétaire a subi diversement les conséquences de la montée des marchés financiers dans les années quatre-vingt, de sorte qu'il faut distinguer les pays dans lesquels les banques continuent à jouer un rôle important dans la gestion des firmes industrielles et ceux au contraire pour lesquels les marchés financiers sont essentiels dans l'orientation de l'investissement. La dynamique du changement technique est elle-même différente selon que prévalent de grands programmes centrés sur la défense ou les équipements publics (Etats-Unis et France) ou qu'au contraire les firmes orientent leurs recherches et développement en vue de créer de nouveaux marchés, de bien de consommation ou d'équipement (Japon).

Enfin, le type de compromis institutionnalisés qui codifient l'accès au système de santé, à l'éducation et à la formation, l'indemnisation du chômage et les transferts sociaux — en particulier le mode de financement des retraites (André; Saillard, 1992) — diffère grandement selon l'histoire des luttes politiques propres à chaque pays (André; Delorme, 1991). Or la configuration de l'Etat du bien-être joue de plus en plus dans la dynamique des ajustements économiques, de sorte que les différences correspondantes peuvent être déterminantes dans la compétitivité structurelle, et opposer les pays européens au Japon et aux Etats-Unis. Il n'est dès lors pas surprenant que les modes de régulation que livrent des formes institutionnelles nationales aussi contrastées soient susceptibles d'engendrer des dynamiques partiellement divergentes.

Par exemple, lorsque le rapport salarial est construit sur un accroissement cumulatif des compétences et si la concurrence porte sur la qualité et la différenciation des produits, alors est possible un cercle vertueux dans lequel monnaie forte, excédent commercial et croissance se confortent l'un l'autre. A l'opposé, si la flexibilité externe est privilégiée et que le système productif est spécialisé dans des biens fordiens pour lesquels la concurrence passe essentiellement par la réduction des coûts unitaires, alors récurrence de déséquilibres extérieurs, faible croissance et austérité salariale vont souvent de pair. Les années quatre-vingt-dix ont ainsi confirmé l'intérêt de modèles macroéconomiques d'inspiration régulationniste dans lesquels, au sein d'une même configuration, peuvent exister divers sous-régimes (Aglietta; Orléan; Oudiz, 1981). On dispose ainsi d'un programme de recherche original dont il importe de souligner les apports.

8. Les bases d'une macroéconomie institutionnelle et historique

En effet, les approches de la régulation ne sont pas sans avantages:

- Elles tiennent d'abord compte du fait que les *problèmes de coordination* sont essentiels à l'analyse macroéconomique, qui perd toute signification par une référence exclusive à un





agent représentatif unique: Robinson Crusoé ne fait pas de macroéconomie puisqu'il n'est jamais au chômage, ne connaît aucune inflation et aucun déséquilibre extérieur!

- Les *luttés sociales* et les *conflits politiques*, tout particulièrement dans les périodes de crises majeures, jouent un rôle déterminant dans *la constitution des formes institutionnelles*: la relation salariale, l'organisation et les interventions de l'Etat, la souveraineté monétaire et l'articulation au régime international. C'est sur ces bases que peuvent se bâtir modes de régulation et régimes d'accumulation dont la conjonction définit un mode de développement.
- Les agents économiques agissent au mieux de leurs intérêts dans le réseau des formes institutionnelles qu'ils ont eux-mêmes contribué à façonner ou dont ils ont hérité. Par nature les formes institutionnelles ont *une durée de vie supérieure* à l'horizon des stratégies individuelles. C'est ce qui définit une périodisation de la dynamique économique à partir des divers modes de développement. Le temps du calcul des agents n'est pas celui de l'histoire, constatation qui tendrait à relativiser beaucoup les espoirs mis dans les modèles néo-classiques dynamiques (Boyer, 1992a).
- On peut vérifier directement l'existence des divers formes institutionnelles puis en dériver les conséquences concernant la dynamique macroéconomique d'ensemble, contrairement à la méthode de l'instrumentalisme qui ne se préoccupe pas du réalisme des hypothèses. Au demeurant, il n'est pas assuré automatiquement que toute conjonction des formes institutionnelles définisse un mode de développement viable. Tantôt la dynamique économique est globalement stable, tantôt elle déstabilise les formes institutionnelles qui lui servent de base. Ainsi, la période actuelle est plus que la conséquence de chocs défavorables, puisqu'elle manifeste un dysfonctionnement majeur du mode de régulation.
- Enfin et surtout, les différences dans le temps et dans l'espace ne sont pas de simples frictions inessentiels par rapport à un modèle invariant puisqu'elles manifestent d'une part la succession de modes de développement contrastés, car surmontant les contradictions engendrées par le précédent, d'autre part la coexistence de trajectoires nationales durablement différentes dans un même contexte international. C'est la conséquence directe de l'historicité des conflits et processus de constitution des formes institutionnelles.

A la lumière de ce cadre analytique, les paradoxes et surprises des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix s'éclairent et connaissent un début d'explication (voir Tableau 3, supra), au point d'autoriser quelques vues prospectives.

Notes Bibliographiques



- Aghion, Ph.; Howitt, P. (1993) A Model of Growth Through Creative Destruction, dans D. Foray, C. Freeman (eds.), *Technology and the Wealth of Nations*, Londres, Pinter, 135-144.
- Aglietta, M. (1976) *Régulation et crises du Capitalisme*, Paris, Calmann-Lévy (2^{ème} édition, 1982).
- Aglietta, M.; Orléan, A.; Oudiz, G. (1981) Contraintes de change et régulations macroéconomiques nationales, *Recherches Economiques de Louvain*, septembre.
- Amable, B.; Boyer, R.; Lordon, F. (1993) *Les paradoxes de l'ad hoc en économie*, CEPREMAP, août (ronéotypé). A paraître dans *Cahiers du LEREP*, Université de Toulouse.
- Amable, B.; Chatelain, J.B. (1993) *Développement financier et performances économiques*, Congrès de l'AFSE, septembre 1994, Paris (ronéotypé).
- André, Ch.; Delorme, R. (1991) Deux siècles de finances publiques. De l'Etat circonscrit à l'Etat inséré, *Revue d'Economie Financière*, numéro spécial, 45-58.
- André, Ch.; Saillard, Y. (1993) La transformation des systèmes de retraite dans les douze pays de la Communauté Européenne, *Revue Solidarité-Santé*, 3, 53-66.
- Aoki, M. (1988) *Information, Incentives, and Bargaining in the Japanese Economy*, Cambridge, Mass., Cambridge University Press.
- Aoki, M. (1992) Decentralization-Centralization in Japanese Organization: A Duality Principle, in Kumon, S., Rosovsky, H. (eds.) (1992) *The Political Economy of Japan*, Vol. 3, Cultural and Social Dynamics, Stanford, CA., Stanford University Press, 142-169.
- Aoki, M. (1993) *The evolution of organizational conventions and diversity*, Stanford University, November 16 (mimeogr.).
- Balasko, Y.; Boyer, R. (1983) *Employment, Increasing Returns and Technical Progress*, CEPREMAP, février (mimeogr.).
- Benassy, J.P. (1982) *The Economics of Market Disequilibrium*, Boston, Academic Press.
- Boltanski, L.; Thévenot, L. (1992) *Les économies de la grandeur*, Paris Gallimard.
- Bowles, S.; Boyer, R. (1993) Wages, Aggregate Demand, and Employment in an Open Economy: A Theoretical and Empirical Investigation, December 5 (mimeogr.), à paraître dans Epstein, G.; Gintis, H. (eds.), *Macroeconomic Policy after the Conservative Era: Studies in Investment, Saving and Finance*.
- Boyer, R. (1978) Les salaires en longue période, *Economie et Statistique*, 103, 27-57.
- Boyer, R. (1986) *La Théorie de la Régulation: Une analyse critique*, Paris, La Découverte, "Algama".
- Boyer, R. (1988) Formalizing Growth Regimes within a Regulation approach, in Dosi, G. et al. (eds.) *Technical Change and Economic Theory*, Londres, Frances Pinter, 608-630.
- Boyer, R. (1989) Wage Labor Nexus, Technology and Long Run Dynamics: An Interpretation and Preliminary Tests for US, in Di Matteo, M.; Goodwin, R.M.; Vercelli, A. (eds.), *Lecture Notes in Economics and Mathematical Systems: Technological and Social Factors in Long Term Fluctuations*, 321, New York, Springer-Verlag.
- Boyer, R. (1990) The Capital Labor Relations in OECD Countries: from the "Golden Age" to the Uncertain Nineties, *Couverture Orange CEPREMAP*, 9020 (mimeogr.), prepared for the WIDER Project: *The Transformations of the Capital Labour Relations*, Schor, J. (ed.) (à paraître).



Boyer, R. (1991) New Directions in Management Practices and Work Organisation, WP CEPREMAP, 9130, in Hasan (ed.), *Technical Change as a Social Process: Society, Enterprises and Individual*, Paris, OECD.

Boyer, R. (1992) *Historiciser l'analyse économique. Le temps de l'histoire est aussi celui des théories économiques*, Communication aux Journées interdisciplinaires E.H.E.S.S., Paris, 23 mars.

Boyer, R. (1993a) D'une série de *National Labour Standards* à un *European Monetary Standard?*, *Recherches Economiques de Louvain*, 59, 1-2, 119-153.

Boyer, R. (1993b) About the role and efficiency of markets: History, theory and policy in the light of the Nineties, *Couverture Orange CEPREMAP*, 9320, 65 p.

Boyer, R.; Durand, J.P. (1993) *L'après-Fordisme*, Paris, Syros.

Boyer, R.; Mistral, J. (1982) *Accumulation, Inflation, Crises*, Paris, Presses Universitaires de France (1ère édition 1978).

Boyer, R.; Schmeder, G. (1990) Division du travail, changement technique et croissance. Un retour à Adam Smith, *Revue Française d'Economie*, 3, 125-194.

Braudel, F. (1979) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XV-XVIIIe siècles*, 3 tomes, Paris, Armand Colin.

Buchanan, J.M. (1975) *The Limits of Liberty. Between Anarchy and Leviathan*, Chicago, The University of Chicago Press.

CEPREMAP-CORDES (1977) (Benassy, J.P. et al.) *Approches de l'inflation: l'exemple français*, Convention de recherche, 22/1976, décembre.

Coase, R. (1937) The nature of the firm, *Economica*, November. Traduction: La nature de la firme, *Revue Française d'Economie*, 2, 1, 386-405.

David, P.A. (1989) Computer and Dynamo. The Modern Productivity Paradox in a Not-Too-Distant Mirror (mimeogr.), prepared for the International OECD Seminar on *Science, Technology and Economic Growth*, Paris, 6-8 juin.

Debreu, G. (1959) *Theory and Value: An Axiomatic Analysis of Economic Equilibrium*, Cowles Foundations, n° 17 (mimeogr.), New York, John Wiley.

Dosi, G. et al. (1993) On the Process on Economic Development, *WP C.C.C.*, 93-2, University of California at Berkeley.

Elias, N. (1974) *La société de cour*, Paris, Calmann-Lévy.

Favereau, O. (1985) L'incertain dans la révolution keynésienne: l'hypothèse Wittgenstein, *Economies et Sociétés*, P.E. Oecibiluca, mars, 29-72.

Favereau, O. (1988) La Théorie Générale: de l'économie conventionnelle à l'économie des conventions, *Cahiers d'Economie Politique*, 1415, 197-220.

Favereau, O. (1989a) Marchés internes, marchés externes, *Revue Economique*, 2, 273-j328.

Favereau, O. (1989b) Irréversibilités et institutions; les problèmes du passage micro/macro, communication au *Séminaire International sur Irreversibilités dans les modes de croissance*, E.H.E.S.S., Paris, 21-23 juin.

Favereau, O. (1989c) Organisation et marché, *Revue Française d'Economie*, 1, 65-97.

Favereau, O. (1994): Etre ou ne pas être réaliste: La "science économique" et ses modèles: le cas du "marché du travail" (1ère partie) (ronéotypé), à paraître dans D'Autume; Cartelier, A. J. (éds.), *L'économie est-elle une science dure?*, Paris, Economica.



- Hayek, F. von (1973) (1982) *Droit, Législation et Liberté*, 3 volumes, Paris, P.U.F.
- Juillard, M. (1993) *Un schéma de reproduction pour l'économie des Etats-Unis: 1948-1980*, Bern, Peter Lang.
- Lindbeck, A.; Snower, D. (1986) Wage setting, Unemployment and Insider-Outsider Relations, *American Economic Review*, 76, May, 235-9.
- Lordon, F. (1993a) *Irrégularités des trajectoires de croissance, évolutions et dynamique non linéaire*, Thèse EHESS, Paris, 680 p.
- Lordon, F. (1993b) Endogenous structural change and crisis in a multiple time-scales growth model: A stylized formalization of the exhaustion and crisis of the fordist growth regime, *Couverture Orange CEPREMAP*, 9324, 37 p.
- Lucas, R. (1988): On the Mechanisms of Economic Development, *Journal of Monetary Economics*, 72, July, 3-42.
- Lucas, R. (1993) Making miracles, *Econometrica*, 61, 2, 251-272.
- North, D. (1981) *Structure and Change in Economic History*, New York, W.W. Norton and Co.
- North, D. (1991) *Institutions, Institutional change and Economic Performances*, Cambridge, Mass., Cambridge University Press.
- OCDE (1990 à 1993) *Perspectives Economiques de l'OCDE*, 48 à 54, Paris, OCDE.
- Romer, P. (1986) Increasing returns and long-run growth, *Journal of Political Economy*, 94, 1002-1037.
- Romer, P. (1990) Endogenous technological change, *Journal of Political Economy*, 98, 5, pt. 2, S71-S102.
- Rosenberg, A. (1992) *Economics, Mathematical Politics or Science of Diminishing Returns?*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Simon, H. (1951) A formal theory of the employment relationship, *Econometrica*, 19, 293-305. Repris dans Putterman, L. (ed.) (1986) *The Economic Nature of the Firm: a reader*, Cambridge, Cambridge University Press, 103-110.
- Solow, R.M. (1956) A contribution to the Theory of Economic Growth, *Quarterly Journal of Economics*, 70, 65-94, et aussi dans Sen, A. (ed.) (1970) *Growth Economics*, Harmondsworth, Penguin Books, 161-192.
- Stiglitz, J. (1987) Dependence of Quality on Price, *Journal of Economic Literature*, 25, March, 1-48.
- Théret, B. (1992) *Régimes économiques de l'ordre politique. Esquisse d'une théorie régulationniste des limites de l'Etat*, Paris, PUF, "Economie en Liberté".
- Weitzman, M. L. (1984) *The Share Economy*, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- Whitley, R.D. (1992a) *European Business Systems*, Londres, Sage.
- Whitley, R.D. (1992b) *Business Systems in East Asia: Firms, Markets, and Societies*, Londres, Sage.
- Williamson, O. (1985) *The Economic Institutions of Capitalism*, New York, Free Press.

